

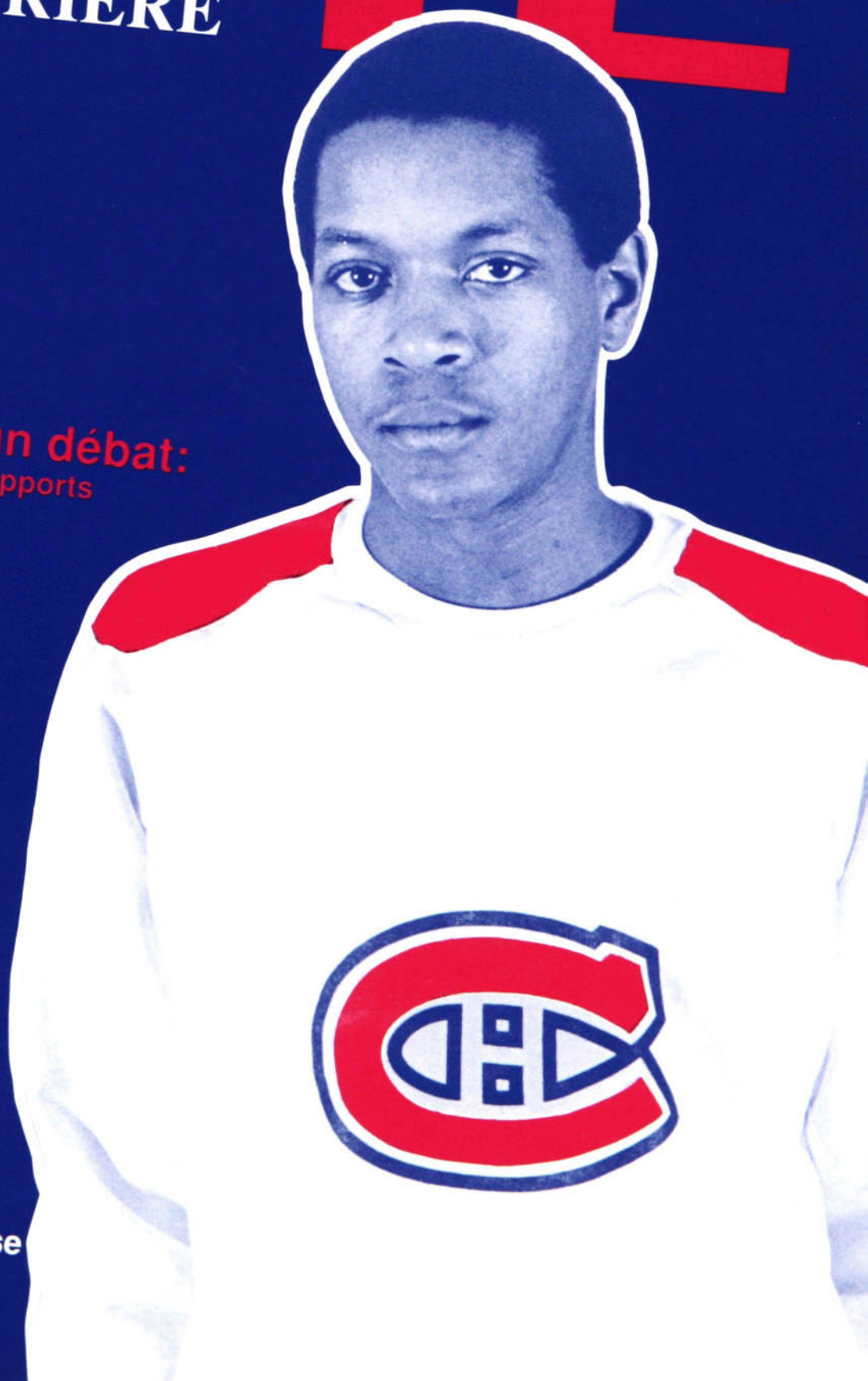
VIE

OUVRIERE

V.O.
Organise un débat:
Ou en sont les rapports
interculturels?

MARS 1988 208/ \$2.50

DOSSIER SPÉCIAL:
Immigration
et Société québécoise



Campagne de promotion Objectif: 2,000 nouveaux abonnements.

"C'est vrai que Vie Ouvrière existe depuis 36 ans?" me demande notre nouveau graphiste? "Mais oui", que je lui répons. "Vie Ouvrière est une institution!"

Il est vrai que sa seule survie à Mouvements ou à La Vie en Rose suffit à la classer comme monument historique. Mais avouez-le, une institution et un monument bien spéciaux.

En effet, peu de revues ont traité à la fois d'avortement, d'immigration, et des travailleuses-eurs à pourboires.

Vie Ouvrière ose, prend position, donne obstinément une information démaquillée et offre à la réflexion des alternatives aux nouvelles attaques patronales et gouvernementales. Vie Ouvrière répond à un besoin réel d'une autre information.

Vie Ouvrière doit vivre.

Vie Ouvrière ne fonctionne pas comme les grands médias. Elle entretient avec ses lectrices et ses lecteurs un lien très particulier. **En t'abonnant tu n'achètes pas un service, tu participes avec d'autres à la production d'un magazine. Tu peux participer à l'Assemblée générale et influencer ses orientations. Tu peux y écrire. Tu peux réfléchir et étoffer ses chroniques régulières.**

Si tu es convaincu-e que V. O. doit vivre,
Si tu es convaincu-e que V. O. remplit une mission essentielle au service des classes populaires,

IMPLIQUE-TOI MAINTENANT POUR TA REVUE.

Abonne-toi, abonne un-e ami-e ou fais un don à Vie Ouvrière.

Merci de nous prendre au sérieux et de nous permettre de continuer à faire des "malheurs"...



Gilles Dugal
Directeur

Revue Vie Ouvrière
1212 Panet, Montréal, Qc. H2L 2Y7
tel: (514) 523.5998

**ÉVÈNEMENT
SPÉCIAL**

Débat:

*Où en sont les rapports
interculturels dans les
divers milieux de vie?*

Sous la présidence de
Monsieur Marcel Pepin,
président de la campagne
de promotion de
Vie Ouvrière.

Animatrice du débat:
Madame Françoise David,
coordonnatrice de l'R des
centres de femmes du Québec.

Personnes-ressources:
Robert Desrosiers,
professeur à l'école secondaire
St-Luc.

Mariette Benoit, religieuse
impliquée dans un projet
pastoral d'accueil des
immigrants à la paroisse
St-Benoit.

Guy Etienne, responsable du
dossier Immigration au Conseil
Central de Montréal (CSN).

Andrée Larose, co-fondatrice
du café multi-ethnique de
Montréal-Nord.

**Le 1er mars 1988
au 1205,
rue Visitation
(métro Beaudry)
de 19h30 à 22h30**

SOMMAIRE

ENTREVUE 8

Une louve dans la bergerie

«Information-bidon, information-spectacle, information-polaroïd». Avec force, la journaliste Colette Beauchamp dénonce l'ineptie des médias; avec passion, elle parle de les féminiser et de les démocratiser. Raymond Lemieux l'a rencontrée.



LE CHOC DES IDEES 12

«Riposte, ma fille!»

par Françoise David

Un tour du côté des femmes et des petites filles qui ont choisi l'auto-défense plutôt que l'auto-destruction.

Éditorial
par Martine D'Amours 6

Le Québec en couleurs
par Pierre Viau 15

En bref 16

Chronique insolente
par Nicole Brais 29

Bande dessinée
par Vivian Labrie 29

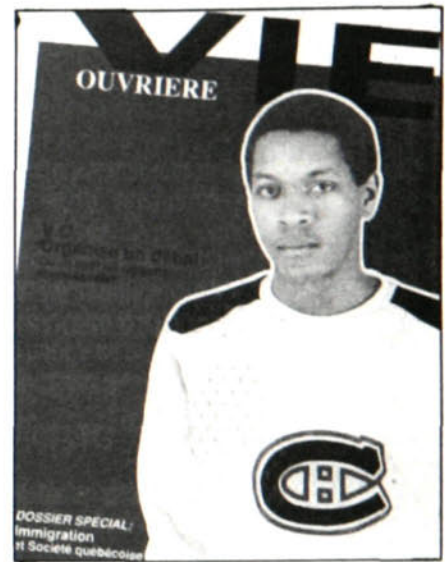
Le tour du Québec
par Jean Forest 33

A l'oeil
par Henri Lamoureux 42

DOSSIER: IMMIGRATION ET SOCIETE QUEBECOISE 17

par Martine D'Amours

Le défi: bâtir au Québec une société pluraliste de caractère français. Comment s'y prendre? faut-il renforcer la sélection? miser surtout sur l'accueil? Comment réussir à intégrer les nouveaux arrivants à une majorité elle-même minoritaire? Vous êtes au coeur du débat... Mais d'abord, voici deux ou trois choses à connaître des immigrants et de leurs communautés...



EN MOUVEMENTS

L'équité salariale: avant l'an 2000? 30

par Sylvie Desautels

Revaloriser les emplois des ghettos «féminins» et rehausser les salaires qui les caractérisent: un énorme défi qu'ont décidé de relever des femmes syndiquées.

Vivre dans la rue 32

par Jean Tremblay

Un coup d'oeil sur les ressources communautaires qui, à Port-au-Prince, Manille ou Montréal, rejoignent les enfants de la rue.

VIVRE EN 1988

Sécurisantes sectes 34

par Jocelyne Gamache

Les nouvelles religions offrent la chaleur d'une communauté et des réponses claires à des questions complexes. Mais parfois, le cercle se referme...

SUR LA PLANETE

L'immigration en France 36

par Noëlle Samson

Depuis l'insécurité de travail jusqu'aux immenses tours HLM qui les abritent, entre l'exclusion de la vie politique et la montée de la droite, un tour d'horizon de la condition d'immigré en France. Un exemple par la négative.

COURANTS D'EGLISE

L'Eglise en milieu populaire: passé et avenir 40

par Gilles Dugal

L'Eglise québécoise en milieu populaire tenait cet automne son sixième colloque. Le temps nous a semblé propice à un bilan: histoire, acquis et défis.

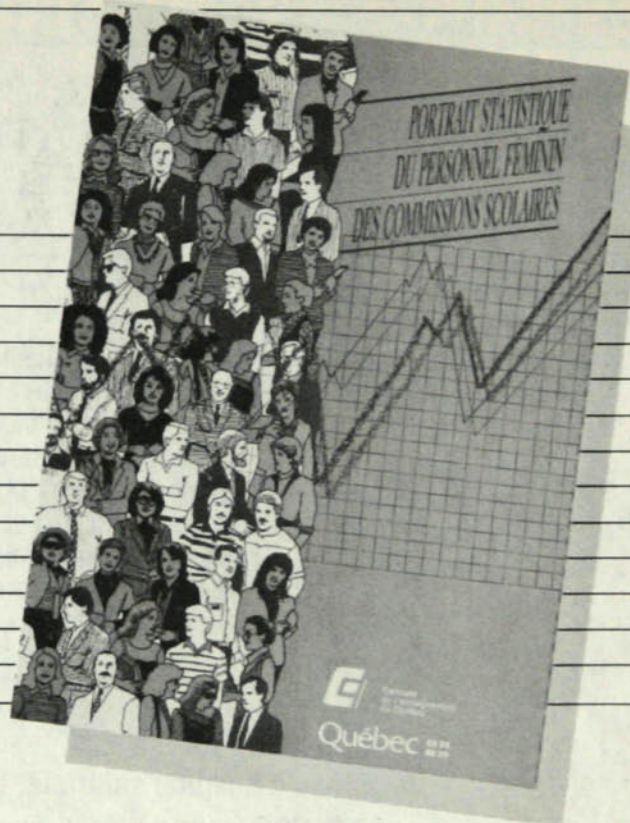
Temps partiel, ghettos d'emplois
et salaires inférieurs

Le lot des femmes en éducation

Qu'elles soient profession-
nelles, employées de soutien,
cadres ou enseignantes, les femmes
subissent encore à divers degrés ces
formes de discrimination en emploi.

C'est ce que révèle une
recherche intitulée: « *Portrait statis-
tique du personnel féminin des
commissions scolaires du Québec* »
réalisée par le ministère de l'Éduca-
tion en collaboration avec la CEO
et le Secrétariat à la condition
féminine.

Centre de documentation
Centrale de l'enseignement du Québec
2336, chemin Sainte-Foy, C.P. 5800
Sainte-Foy (Québec)
G1V 4E5 (418) 658-5711



5,00 \$.

Format: 21,7 x 28,4 cm D-9051

ON NE LOUE PAS QUE DES SALLES

Le 1212 Panet est bien connu. Depuis 13 ans,
des milliers de militants et militantes l'ont a-
dopté pour la tenue de leurs congrès, confé-
rences de presse et rencontres...

Mais au Centre St-Pierre, on ne loue pas que
des salles. On y offre aussi des ressources pour
les familles, couples et individus. La communi-
cation dans le couple, vivre une séparation, la
prévention du burn-out, voilà quelques-unes
des sessions que le secteur familial du Centre
St-Pierre offre à la population.

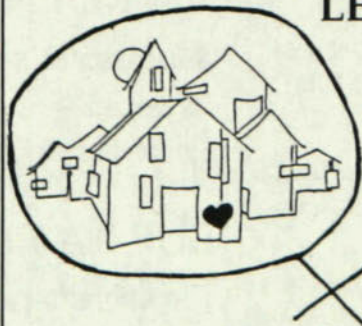
Demandez notre programmation.



1212, rue Panet
Montréal H2L 2Y7
(514) 524-3561

FETE INTERNATIONALE DES FEMMES AU POPIR

LE 8 MARS 1988



"Ensemble égale à nous-mêmes"

SPECIAL; FEMMES ET LOGEMENT

14h: Atelier de discussion

17h: Souper communautaire

19h: DIAPO-SHOW avec JOHANNE DORE
(humour assuré)

P.S. Halte-garderie ouverte de 14h à 19h
Popir inc., 4281 Notre-Dame o. Montréal
(Métro Place St-Henri) Tél: 935-4649

LE FONDS

DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)



LE FONDS *Créateur* D'EMPLOIS

Montréal (514) 285-6400 / Québec (418) 622-3258 / Sans frais 1-800-361-7111



**8 MARS
JOURNÉE
INTERNATIONALE
DES FEMMES**

"BRUNCH"

**DIMANCHE LE 6 MARS 1988
10H00**

**HOTEL RAMADA RENAISSANCE
DU PARC (La Cité)**

*Le comité de condition féminine du
Conseil Central de Montréal (CSN)
invite toutes les femmes
à participer à un "BRUNCH" où il y
aura des invitées, de la solidarité,
de la musique, un accueil
chaleureux et plus encore!*



**L'ÉGALITÉ.
ÇA VAUT SON PRIX!**



SUCO

Nous y sommes avec vous

Famine, guerre, pauvreté, répression, violence... voilà les images du Tiers-Monde que nous transmettent les grands médias.

Mais ces images cachent une histoire toute aussi réelle, peu connue et pleine d'espoir: l'histoire de paysans et paysannes qui se prennent en main, qui s'organisent et travaillent avec acharnement au développement de leur pays.

SUCO croit fermement qu'il faut travailler à éliminer de façon permanente non seulement les effets mais aussi les causes du sous-développement. C'est pourquoi nous encourageons les projets d'auto-développement, c'est ainsi que nos coopérants-coopérantes travaillent en collaboration avec des groupes communautaires, des associations paysannes, des groupes de femmes, des coopératives et bien d'autres.

Ce sont des projets modestes mais qui ont l'avantage de satisfaire aux besoins de l'ensemble de la communauté.

Le temps des fréquentations

par MARTINE D'AMOURS

Les immigrants: il y en a toujours eu mais c'est comme si on les découvrait. Il y en a eu et il y en aura davantage dans les années qui viennent. Pour combler des besoins de main-d'oeuvre, pour accroître leur bassin de consommateurs, pour maintenir leur poids démographique, le Canada et le Québec ont recours à l'immigration, si bien qu'on ne pose plus la question de «si nous accueillerons plus d'immigrants?» mais bien «combien nous en accueillerons?» et «de quel type: investisseurs, réfugiés, parrainés?»

Un Québec fragile

Face à l'immigration, Montréal n'est pas placée dans la même position que Toronto, Vancouver ou Boston. Majoritaire sur son territoire mais ultra-minoritaire en Amérique du Nord, mal remis de la perte d'un référendum qui l'aurait confirmé dans sa capacité de maîtriser politiquement sa destinée, le peuple québécois francophone a mal à son identité. Et il y en a plusieurs, en son sein, pour regretter les années d'effervescence nationale, celles de la prise du pouvoir par le PQ: «alors, on se sentait plus forts, on se sentait au pouvoir; c'était plus facile de nous ouvrir à la différence».

La fragilité actuelle mène sinon à la fermeture, du moins à l'inquiétude et à l'interrogation: "Qu'est-ce qu'un-e Québécois-e? Qu'est-ce que la culture québécoise: celle de Félix Leclerc? celle de Marjo? celle du groupe reggae Kali and Dub ou du groupe haïtien Rada, tous deux basés à Montréal? Et les progressistes, en particulier, d'exprimer leur malaise -et leur culpabilité- au niveau du langage, dans la façon même de se nommer: «Voyons, suis-je une Québécoise de souche, de vieille souche, une Québécoise francophone, une pure-laine tricotée serré?»

En fait, l'immigration sert de révélateur pour tous ces problèmes que nous n'avons pas réglés: la question linguistique, les inégalités régionales, la dénatalité, le chômage. Il n'est pas étonnant que la question nationale resurgisse à la faveur du débat sur les niveaux d'immigration, faisant des immigrants et des réfugiés les boucs émissaires de luttes que nous n'avons plus le courage de mener. En effet, les messages doivent être clairs et tant qu'on pourra travailler en anglais à Montréal, il sera gênant de reprocher à des immigrants de ne pas ressentir d'attrait particulier pour l'apprentissage du français.

Les travailleurs québécois

Contrairement à ce que prétendent certains intellectuels, la question nationale québécoise n'est pas le fait que d'une petite bourgeoisie qui vit de la gestion étatique, de l'enseignement et de la culture. Langue de travail, McGill français, discrimination dans l'assignation des fonctions: au pays des "Nègres blancs d'Amérique", oppression sociale et oppression nationale ont été intimement liées. Époque révolue? Qu'il suffise de rappeler le cas tout récent de Carol Glémaud, ce travailleur haïtien congédié pour avoir demandé une note de service en français, puis réintégré dans son emploi suite à des pressions.

Tout comme ces enquêtes qui tentent de démontrer que les Québécois seraient plus xénophobes que les autres Canadiens, c'est souvent vers les plus pauvres des Québécois qu'on dirige les accusations de racisme. On pointera facilement les travailleurs, les jeunes, les mal-logés, sans prendre la peine de dénoncer les règles du jeu qui, dans le domaine du logement comme dans celui de l'emploi, aiguïssent les rivalités, alimentent les conflits, bref, créent la xénophobie.

VOLUME XXXVII numéro 208

Vie Ouvrière. Revue fondée en 1951, publiée en collaboration avec la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), le Mouvement des Travailleurs Chrétiens (MTC) et le Centre de Pastorale en Milieu Ouvrier (CPMO). Ses prises de positions éditoriales n'engagent cependant pas ces organisations. Les articles n'engagent que leur auteur.

Directeur: Gilles Dugal. • **Conseil de direction:** Denise Labelle, Louise Lafortune, Réjean Mathieu, Monique Pellerin, Roger Poirier. • **Rédactrice en chef:** Martine D'Amours. • **Comité de rédaction:** Jean-Guy Casaubon, Normand Comte, René Doré, Isabelle Drolet, Lorraine Guay, Claude Hardy, Raymond Levac, Diane Levasseur, Monique Tremblay. • **Membres des sous-comités Jeunes, Femmes, Eglise, International et collaboration régulières:** Luce Bédard, Nicole Brais, Laurier Caron, Jacinthe Chicoine, Louis Cinq-Mars, Josée Desrosiers, Sylvie Désautels, Marie-Josée Filion, Danielle Forest, Jocelyne Gamache, Pierre Gaudreau, François Gloutnay, Claude Hardy, Jean-Guy Lacoursière, Diane Lalancette, Henri Lamoureux, Fabien Leboeuf, André Leclerc, Lucie Lépine, Jean Ménard, Normand Picard, Jean Tremblay, Pierre Viau. • **Abonnements:** Gilles Dugal. • **Maquette, montage comptabilité:** Yolande Hébert-Azar. • **Directeur artistique:** Robert Chayer, Vox Populi. • **Bande dessinée:** Vivian Labrie. • **Imprimerie:** Payette et Simms • **Photocomposition:** Sajo inc. • **Distribution:** Diffusion Parallèle, tél. (514)525-2513. • **Abonnement régulier:** 15\$/an, **de soutien:** 20\$/ans, **à l'étranger:** 18\$/an, **commande de six abonnements et plus:** 12\$ chaque.

Références: Les articles de la revue Vie Ouvrière sont répertoriés dans le répertoire analytique d'articles de revues du Québec (RADAR), de la Bibliothèque nationale du Québec. • **Dépôt légal** à Ottawa et à la Bibliothèque nationale du Québec ISSN 0229-3803. Courrier de deuxième classe, enregistrement no 0220.

Revue Vie Ouvrière, 1212 Panet, Montréal, Qué. H2L 2Y7, tél: (514)523-5998.

Cette entreprise de culpabilisation est parfois le fait de gens qui ont développé des mécanismes très subtils pour préserver leurs privilèges (corporations professionnelles...) et qui prêchent bien haut la promiscuité sans jamais être prêts à la vivre. Nous n'accréditons pas les comportements racistes, d'où qu'ils viennent. Nous disons simplement que la xénophobie se nourrit de mille et une injustices que les anti-racistes, surtout ceux-là qui possèdent maisons unifamiliales et voitures personnelles, devraient avoir à cœur de combattre.

Les communautés... Quelles communautés?

Tout comme la société majoritaire, les communautés culturelles ne forment pas un bloc monolithique. Elles diffèrent les unes des autres. Chacune est divisée en classes sociales. Chacune reconnaît une certaine place aux hommes et aux femmes. Chacune compte des membres qui ont intérêt à ce que rien ne change: tel marchand qui profite de ce que sa clientèle allophone continue d'acheter chez lui "dans la langue du pays" ce qu'elle pourrait payer moins cher au supermarché du quartier; tel média "ethnique" qui exalte les vertus de la reine du foyer; tel conjoint et père qui refuse de voir son autorité remise en question; tel patron qui entretient les divisions entre les ouvrières de "son" groupe ethnique et les autres.

Comme chaque communauté a ses traditions et ses richesses, chacune entretient aussi des préjugés. Refuser de voir en leur sein, comme au sein de la société majoritaire, les clivages de classes, d'âge, de sexe, c'est se condamner à poser des jugements, favorables ou défavorables, sur la base de supposées caractéristiques ethniques. Le voir, c'est ouvrir la porte à toute une série de nouvelles questions.

Diversité et cohérence

Le tournant du siècle sera témoin d'un formidable brassage de populations. Pas seulement au Québec mais à l'échelle planétaire. Les prévisions démographiques nous disent en effet qu'à la fin du 21^{ème} siècle, la Terre portera deux fois plus d'humains que présentement. Deux fois plus au total mais à eux seuls les Africains se seront multipliés par cinq, les Asiatiques autres que Chinois et Japonais par 2,5. Bref,

c'est le déclin démographique des "grands pays" -Amérique du Nord, URSS, Japon et Europe- qui, aujourd'hui le quart de l'humanité, n'en formeront plus que le huitième.

Pour le Québec, parmi les plus déficitaires au plan démographique, la diversification de la population est non seulement commencée, mais appelée à s'accroître. Pour 1988 et 1989, la province a fixé ses niveaux d'immigration les plus élevés depuis 10 ans: respectivement 30,000 et 35,000 nouveaux arrivants. Notre société est donc appelée à apprivoiser et à tirer profit des différences mais elle doit aussi fonctionner comme une société et non pas comme une addition de communautés différentes. Allier diversité et cohérence: voilà le défi.

Autour de quels éléments la société québécoise assurera-t-elle sa cohérence, son identité? D'abord autour de la langue française, puisque sans langue commune, il n'y a pas de rapports interculturels possibles. Dans les milieux préoccupés par la question, on ne s'entend pas sur le meilleur moyen d'atteindre cet objectif: doit-on favoriser davantage l'immigration francophone ou miser uniquement sur la francisation des allophones? Mais une chose est certaine: il faudra non seulement respecter, mais aussi renforcer la loi 101, ne pas céder sur l'affichage, miser sur la francisation des milieux de travail, permettre à tous les membres des communautés culturelles, immigrants ou non, l'accès aux cours de langue.

Là-dessus, nous avons eu l'agréable surprise de constater que les représentants de communautés culturelles que nous avons interrogés sont d'accord avec nous. Mais nous savons aussi qu'au sein des communautés, tout comme au sein de la minorité anglophone du Québec, certains ont admis le fait français alors que d'autres, notamment par la voix d'Alliance-Québec, l'admettent dans le discours tout en le combattant dans la pratique. Raison de plus pour être on ne peut plus clairs sur ce point: le français doit constituer le principal pôle unificateur de la société québécoise, et d'autant qu'elle est plus que jamais appelée à s'ouvrir à la différence.

Des règles communes

Mais il faut plus qu'une langue commune pour assurer l'intégration harmonieuse des nouveaux arrivants dans une société res-

pectueuse des différences. Nous ne croyons pas qu'on puisse sélectionner les immigrants sur la base de valeurs dont on suppose que certaines ethnies sont moins bien pourvues que d'autres. Mais nous pouvons en revanche affirmer qu'un brassage de populations harmonieux suppose certaines règles communes. Lesquelles? Nous sommes loin du consensus sur la question. Francine Tardif, de la revue **Relations**, citait la loi 101 et les chartes des droits qui garantissent l'égalité entre les sexes, les races, les religions. Nous ajouterions un certain nombre de lois sociales: normes du travail, protection de la jeunesse, égalité des conjoints. Le débat sur ces règles communes devrait s'inscrire à notre ordre du jour social, en spécifiant bien que, dans le privé, chacun est libre de manger, de s'habiller, de prier, etc. comme il l'entend.

Des tâches urgentes

Les relations interculturelles sont à l'ordre du jour. Confusément, on sent qu'ici, contrairement à d'autres pays du monde, il n'est pas trop tard pour agir. La société majoritaire et ses institutions, école et services sociaux notamment, doivent s'adapter à la nouvelle réalité. L'école, tout particulièrement, a le défi de donner aux enfants une vision réaliste de la société dans laquelle ils vivent: à 82% francophone de vieille souche, à 11% anglophone, à 0,4% amérindienne et inuktitut et à 6% allophone.

L'accroissement des niveaux d'immigration nous replace devant les urgences sociales et économiques: la nécessité de développer l'emploi et le logement social, y compris dans les différentes régions du Québec.

A court terme, outre dans la francisation massive des membres des communautés culturelles, le Québec devrait investir dans la mise sur pied de structures d'accueil des réfugiés, qui constituent une petite part, mais une part plus vulnérable de l'immigration, n'ayant ni emploi assuré, ni argent, ni famille établie au Québec. Pourquoi ne pas réitérer l'accueil réservé en 1979-80 aux réfugiés sud-asiatiques?

Dans ce cas précis et plus largement, l'intégration ne peut être le fait d'un ministère ni même du gouvernement: toutes les composantes sociales doivent mettre la main à la pâte: milieux de travail, groupes syndicaux, populaires, de quar-

(suite à la page 11)



ENTREVUE



(Suzanne Langevin)

Une louve dans la bergerie

entrevue avec la journaliste Colette Beauchamp

par RAYMOND LEMIEUX

Information-bidon, information-spectacle, information-polaroid. Des statues suintant l'huile Mazola à Sainte-Marthe-sur-le-lac jusqu'à la grande "invasion" des Sikhs l'été dernier, les médias déraillent vers l'ignorance, l'amateurisme et la vulgarité. C'est ce que dénonce la journaliste Colette Beauchamp dans le livre *LE SILENCE DES MEDIAS*. Elle a visé juste.

Ca se voit dans ses yeux: elle est insultée. La facilité et le confort dans lesquels sombre le journalisme actuel exaspèrent ses 25 ans de métier. Sa réplique sent le vitriol. «La presse est plate, médiocre et sans grande saveur. Mais il y a plus grave: la presse fuit ses responsabilités: elle n'informe pas ou si peu et si mal.»

Ses critiques, Colette Beauchamp les a lancés en pleine figure des journalistes et des patrons avec son livre au titre rouge sur fond bleu. Un ouvrage venu du ventre et écrit avec passion. Ça lui donne un ton pamphlétaire. «Les journalistes boivent avec extase le petit lait de la politiciaillerie: les réactions des réactions aux réactions des politiciens», écrit-elle en soulignant qu'en ce moment «les médias sont une force conservatrice et non un moteur de changement.» De quoi piquer au vif les tigres de papier.

Des commérages avant les faits

Journaliste, Colette Beauchamp l'est jusqu'au bout des doigts qui tiennent la tasse de café et la cigarette. La "piqûre", elle l'a eue au *Petit journal*, un hebdomadaire populaire du début des années '60. Puis, elle fait de la radio et vogue d'un contrat à l'autre. «Toutefois à l'heure actuelle, je ne peux pas faire le journalisme auquel je crois et qui m'intéresse, dit-elle. On a oublié ce qu'est le bon reportage dans cette ère qui privilégie la chronique. Moi, j'aime le reportage bien fait, qui ne se contente pas d'éléments superficiels, d'hypothèses et de commérages politiques.»

C'est pourtant cela que nos médias rapportent allègrement. Une étude menée en 1979 par l'Institut canadien d'éducation des adultes (ICEA) dévoilait que les deux-tiers de nos nouvelles télévisées sont basées sur des réflexions et des opinions purement spéculatives provenant des personnalités des pouvoirs politiques et économiques. Révélateur.

«Le journalisme facile est un choix que les médias font. On oublie souvent de vérifier ce que l'on nous dit. C'est pourtant pas compliqué. C'est même la donnée fondamentale du journalisme et la responsabilité des journalistes.»

Seulement, ils sont nombreux à se mobiliser comme des moutons pour couvrir les conférences de presse. Politiciens et fi-

nanciers convoquent très régulièrement les médias pour leur servir des informations toutes prêtes, bien enrobées et accompagnées d'alcool et d'hors-d'oeuvre. Le public n'a qu'à en attendre le compte-rendu fait par les journalistes. «Cela a créé une méfiance réciproque entre le public et les médias» estime Colette Beauchamp. «J'ai ici un préjugé favorable pour le public car, lui, il ne sait pas comment fonctionnent nos médias. Ce n'est alors pas surprenant de voir les journalistes régulièrement pris à parti, choisis comme boucs émissaires par les gens.»

Manipulés puis sondés

«De surcroît, le public n'est pas porté à se mobiliser pour son droit à l'information. C'est parce que ça demeure un pouvoir mystifié.»

«J'ai justement voulu montrer dans mon livre comment les gens doivent réaliser l'influence qu'ont les médias sur leur vie, sur leur façon de penser et sur les valeurs qu'ils véhiculent.» Un exemple lui vient en tête. Un événement vu et su de tous: le dernier krach à la bourse. Celui qui a embarrassé les milieux d'affaires, trompé les courtiers, volatilisé une partie de la fortune des classes moyennes et rappelé une sinistre époque aux plus âgés. La crise.

«Le lendemain, on a laissé le micro à tous ceux-là qui se disaient optimistes et quelques jours plus tard, c'est par un sondage que les gens diront ne pas craindre une crise économique. Mais ces personnes-là n'ont absolument pas été bien informées pour porter un tel jugement. Elles ont été manipulées. Sinon, pensez-vous qu'elles conserveraient cette confiance si on leur avait rappelé les faits qui entourent cette crise: le déficit américain, l'actionnariat excessif, la dette du tiers monde, la dérèglementation, etc. Il est très facile de voir que nous vivons une situation économique précaire et très grave. Pourquoi nous cacher ces informations?»

Un quatrième pouvoir... mâle

L'information est un pouvoir. Comme n'importe quel pouvoir, celui-ci n'est pas neutre. Pourtant, les médias se prétendent objectifs. N'est-ce pas la garantie d'une information équilibrée, juste et sérieuse? «Je vous défie de faire un reportage sur le chômage, la délinquance ou la question raciale aux Etats-Unis en restant froid, neutre et objectif. Ou bien vous n'avez rien compris. Car comprendre c'est aussi «aimer, s'indigner, prendre parti, s'engager», disait Judith Jasmin en 1964.»

Pour Colette Beauchamp, cette objectivité camoufle aussi un biais, il est masculin et patriarcal. A la radio, aux bulletins de nouvelles, 83% des témoins, 70% des gens de la rue, 88% des spécialistes interviewés sont des hommes. Alors que dans les départements de journalisme des universités québécoises, les étudiants sont majori-

tairement des étudiantes, dans les salles de presse, les femmes sont minoritaires. «ILS contrôlent l'information et ELLES n'en sont que le soutien (documentalistes, recherchistes etc.) Il n'est donc pas étonnant de voir la presse rapporter prioritairement ce qui touche les individus incarnant la suprématie du pouvoir et de l'argent.»

«Cette information-là parle la langue du hockeyeur et de la guerre», conclut-elle sévèrement. «On peut d'ailleurs noter au passage que les médias appartiennent tous à des hommes d'affaires.»

L'information différente: condamnée à crever

Les médias parallèles ont-ils un rôle à jouer pour faire contrepoids à cette information?

Controversée

«Une féministe attaque». C'est sous ce titre très brut, très sec que Claude Gravel, directeur de l'information au quotidien **La Presse**, a livré ses commentaires à propos du livre **LE SILENCE DES MEDIAS**. Une critique vive. Proche du narcissisme.

«Affirmer que les propriétaires de médias font des millions et investissent minimalement dans leur service d'information et leur salle de rédaction, c'est s'attirer la sympathie des rieurs», dit-il. «Soutenir que les journalistes sont à la remorque des agences et des relationnistes, qu'ils ne veulent jamais présenter l'actualité d'une manière intelligente, c'est insultant mais c'est surtout faux.»

Puis, il continue en se pavanant et en comparant les journaux des années '50 à ceux d'aujourd'hui. «La présentation est plus soignée, la définition des genres journalistiques est plus claire, le contenu tout en faisant une large place au reportage s'est enrichi de documents, d'analyses, d'enquêtes qui font mieux comprendre l'actualité.»

Colette Beauchamp le souligne dans son livre: les journalistes acceptent mal la critique. Les commentaires de monsieur Gravel n'ont à ses yeux rien d'étonnant. «C'est le discours du pouvoir. Il n'apporte aucun argument pour appuyer ce qu'il affirme. Seulement sa parole est supposée suffire à défaire la mienne. Il s'attaque pourtant à des faits inattaquables que j'ai puisés dans les rapports de commissions d'enquête.»

«Ce qui m'est vraiment particulier, c'est l'analyse féministe que je fais de l'information», ajoute-t-elle. Face à cela, M. Gravel fait preuve d'une condescendance rarement égalée. «Oui, madame, chapeau bas devant les femmes qui dans un tel milieu parviennent à se hisser au sommet». Dans un même élan, il déplore que les femmes soient minoritaires dans les salles de rédaction. «Quel paternalisme quand on pense qu'il est cadre et qu'il détermine lui-même les critères d'embauche à la Presse.» laisse tomber Colette Beauchamp.

«J'ai lu **LE SILENCE DES MEDIAS** avec une sorte de crampe au ventre», affirme, de son côté, Francine Montpetit qui est l'ancienne rédactrice en chef de **Châtelaine**. «Habitée depuis toujours par la passion de l'excellence, elle n'a jamais que je sache écrit trois lignes sans en vérifier la rigoureuse exactitude. Colette Beauchamp fait la preuve dans cet ouvrage, de son courage et de sa hantise de la vérité en brochant un tableau sérieux, à certains égards très sévère et très cru de l'information telle qu'on la fabrique pour la livrer ensuite au grand public.»

Complice, Andrée Ferretti salue le courage d'écrire ce livre «subversif entre tous». Exact. C'est une subversion par la passion.

COLETTE BEAUCHAMP

LE SILENCE DES MEDIAS

les éditions du remue-ménage

«Il faut d'évidence une information différente que doivent nous fournir les médias parallèles. C'est essentiel car le processus qui viserait à changer les médias traditionnels peut être extrêmement long.» Le hic, c'est qu'en attendant, les petits médias sont condamnés à le rester, avec les bases fragiles sur lesquelles ils tiennent.

«C'est sûr qu'il y a beaucoup d'échecs du côté de ces médias mais il faut savoir pourquoi. On aboutit trop souvent au même problème d'argent. Certes, cette presse-là peut être d'une qualité variable, comme bien d'autres choses, mais elle a des moyens financiers si faibles qu'il est vraiment difficile d'en exiger une plus grande qualité.»

Cependant il y a pire, dans l'esprit de Colette Beauchamp. Malgré leur prétention à une information différente, nombre de médias parallèles reproduisent les mêmes valeurs que les médias traditionnels. «Les luttes de pouvoir des gars sont encore là et puis on copie les mêmes comportements que les grands médias: les radios communautaires courent avidement les conférences de presse. Ce n'est pas très original et différent.» Cette facilité, cette fascination qu'ils ont pour ces rites répondent aux mêmes intérêts. «C'est un peu désolant car si ce n'est pas là que l'on pourra tenter de faire quelque chose, de traiter les faits d'une manière nouvelle, c'est où?»

Pendant quelques années, ce média nouveau, original, c'était **La Vie en rose**. En

mai 1987, ce magazine d'information féministe a dû fermer ses portes. Colette Beauchamp y a collaboré à quelques reprises. «C'est malheureux parce que ces femmes ont investi beaucoup d'elles-mêmes dans cette aventure mais elles ont probablement fait une erreur en voulant aller chercher un public trop loin d'elles. Beaucoup de féministes ne les lisaient plus.» Colette Beauchamp parle soudain avec hésitation. La musique qui tient l'ambiance du café où nous l'avons rencontrée enveloppe plus facilement ses mots. Le malaise est évident. «C'est très difficile d'analyser tout cela pour le moment car je ne veux avoir l'air de porter des accusations.»

Reste que cette fermeture ramène, une fois de plus, la question de la viabilité de la presse alternative. L'auteure du **SILENCE DES MEDIAS** affirme brutalement qu'à son avis, ces initiatives parallèles sont condamnées d'avance à disparaître. Les règles du jeu continueront de gruger la santé des **Mouvements, La Vie en rose, Le Temps fou, Le Bulletin populaire, Zone libre**, etc. «Cette presse-là ne pourra jamais avoir les publicités des grands médias et ça, c'est encore une question de valeurs sociales.»

«Plus d'argent venant de nos taxes pourrait y être investi. C'est essentiel.

Pour l'instant, c'est le contraire qu'on observe. On coupe jusque dans les petites subventions qui sont données aux télévisions communautaires. On tue tout ce qui existe. Je ne dis pas que cette télévision était le fin du fin mais il faut au moins qu'elle existe.»

Démocratiser les grands

De plus, les grands médias doivent avoir à rendre des comptes au public. Un changement qui, dans l'idée de Colette Beauchamp, tient en un mot: démocratisation. «C'est peut-être illusoire mais il n'est pas possible de laisser un si grand pouvoir aux médias traditionnels sans un minimum de contrôle démocratique. Ça n'a pas de bon sens.»

Cela prendrait la forme, selon elle, de comités de surveillance composés de citoyennes et de citoyens à l'intérieur des boîtes, qui participeraient à l'orientation des politiques et de la programmation. «Mais je sais surtout, enchaîne la journaliste, que cette démocratisation demeurera une réalité vide de sens tant que la parole féministe ne circulera pas librement et massivement. Là, nous aurons fait un grand pas pour déjouer l'anti-féminisme, pour faire échec à l'isolement et éviter le retour aux très longs silences qui ont marqué

l'histoire des femmes et forcé chaque génération à un éternel recommencement.»

Regarder les choses en face, pour pouvoir les changer

LE SILENCE DES MEDIAS est un tournant dans la carrière de la journaliste rebelle. Le retour aux valeurs conservatrices qui commande une morosité inégalée dans ce métier, vexe au plus haut point Colette Beauchamp. «Ce sont les femmes qui écopent au premier plan. Regardez ce qu'ils sont en train de faire avec **Châtelaine**, un magazine de mode! J'y ai déjà traité de sujets qui intéressaient les femmes, ce que je ne peux plus faire aujourd'hui.»

Déçue? Découragée? «Je ne peux pas vivre blasée mais je pense qu'il faut regarder les choses en face pour ensuite pouvoir les changer.» L'information, entre autres. D'autant que, comme disait Simone de Beauvoir, «c'est le premier pas vers la libération.» □

Raymond Lemieux est journaliste pigiste

(suite de la page 7)

tiers, services publics, etc. Jean-Claude Icart soulignait, et nous sommes d'accord avec lui, qu'il faut investir là où communautés culturelles et membres de la population majoritaire se côtoient et se rencontrent: Églises, comités d'école, sport, activités communautaires, logement etc.

Cette intégration par la société tout entière suppose cependant des directives politiques claires et des ressources adéquates. Comment le gouvernement peut-il à la fois prétendre franciser, tout en ne fournissant pas les ressources ajustées au niveau croissant de l'immigration? Comment le Parti libéral du Québec peut-il, dans son congrès tenu ces jours-ci, parler de parrainage d'immigrants par des familles québécoises (intéressant!), tout en évacuant complètement le débat sur la langue?

Nous fréquenter

Quelle sera, au seuil de l'an 2000, la culture commune d'un Québec multiethnique

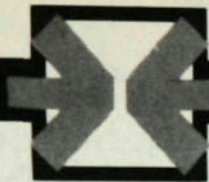
et francophone? Impossible de le savoir. Chose certaine, aucune culture, ni celle de la société québécoise majoritaire, ni celle des communautés culturelles, ne sortira intacte de ce brassage de populations. Les Québécois-es de demain mijotent dans nos écoles actuelles: un mélange de petits Québécois de vieille souche qui auront côtoyé d'autres cultures et de petits immigrants ou fils et filles d'immigrants qui garderont certains éléments de leur culture d'origine greffés à d'autres de la culture d'accueil.

Qui a dit qu'au pays de Menaud maître-draveur, rien ne devait changer? L'identité québécoise doit pouvoir se partager, tout comme celle que nous avons forgée jusqu'ici provient du brassage de populations française, mais aussi amérindiennes, anglaise, irlandaise, allemande, etc. Si elle le fut un jour, l'identité québécoise ne peut plus être affaire de couleur de peau, de forme d'yeux ou de texture de cheveux: elle se fonde sur un projet partagé, sur un territoire et dans une société particulière.

Il y a un risque à cela, admettait Jean-

Claude Icart, le risque de l'autre. Il y a la peur, commune au peuple québécois et aux communautés culturelles, de "se perdre", d'être noyés dans la masse. Pour la surmonter, nous avons besoin de nous fréquenter, de multiplier les lieux d'échange, de définir ensemble les règles de notre cohabitation. **Vie ouvrière** y apporte sa contribution par ce dossier et par sa soirée-débat du 1er mars.

Parlons du risque, admettons nos peurs, débattons des balises d'une société commune, au risque de ne pas être toujours d'accord. Après tout, la pire chose qui pourrait nous arriver ne serait-elle pas que les portes se ferment, que la communication n'ait pas lieu et que, sous prétexte de préserver sa culture, chacun s'en serve pour s'isoler? □



MONIQUE EMOUD

Auto-défense: «Riposte ma fille!»

par FRANÇOISE DAVID

Un soir d'hiver frisquet. Dans un gymnase, une vingtaine de femmes toutes habillées de blanc exécutent ensemble des mouvements coordonnés: défense, attaque, retrait... Parfois, un cri qui vient du ventre. Je les regarde, un peu perplexe. Est-ce la beauté du mouvement, l'intensité des regards, la vigueur de certains gestes qui m'impressionnent?

Plus tard dans la soirée, un autre cours. Et d'abord le réchauffement. Un groupe de femmes joue à la "tag", avec des cris joyeux. Elles courent, se touchent, s'esquivent, se cachent. Suivra un long moment de méditation silencieuse avant de commencer les exercices.

Je savais depuis longtemps que des femmes suivaient des cours de wen-do. Pas une université, un organisme de loisirs ou un groupe de femmes qui n'en ait offerts, un jour ou l'autre. Les journaux et les revues féminines en ont beaucoup parlé. Mais, depuis quelques temps, rideau! L'auto-défense serait-elle passée de mode, alors qu'on parle tant de femmes violentées et de financement pour les maisons d'hébergement?

L'art martial

C'est une amie, Monique, qui m'a fait connaître l'Atelier d'arts martiaux des femmes. Ca a été très concret comme prise de contact. Monique habitait avec

moi. Deux fois par semaine, parfois plus, elle revenait de ses cours en super-forme et le sourire aux lèvres. Mon fils (7 ans) réclamait qu'elle lui apprenne des mouvements. Moi, j'étais curieuse de savoir ce qui pouvait amener des femmes à suivre très assidûment des cours qui demandent un effort physique soutenu et aussi une démarche émotive très exigeante.

Grâce à Monique, j'ai rencontré Véronique O'Leary et Laure Charbonneau, toutes deux membres du collectif féministe responsable de l'atelier d'arts martiaux. Laure enseigne le karaté à l'atelier depuis deux ans et demi. Elle en fait depuis 13 ans et a étudié durant plusieurs années dans des écoles mixtes d'arts martiaux. Véronique a commencé à faire du karaté lorsqu'elle militait au Centre des femmes de Montréal, en 1972. Elle a cessé cette pratique pendant plusieurs années et a recommencé, il y a trois ans, à suivre des cours à l'Atelier d'arts martiaux des femmes.

«A l'origine, explique Laure, l'art martial était pratiqué par des moines et des paysans pauvres du Japon, de la Corée et de la Chine. Eux n'avaient que des faux et des bâtons pour se défendre contre les seigneurs. Ils ont donc dû apprendre à se battre à mains nues. Progressivement, les techniques ont été intégrées dans une philosophie, un art de vivre. Les arts martiaux procèdent d'une recherche d'intériorité, de maturité. On apprend à être un, à faire l'unité entre sa tête, ses émotions, son corps.»

L'auto-défense, quant à elle, consiste à apprendre en très peu de temps ce qu'il est possible de faire "maintenant". «Dans les cours, précise Laure, on vise la compréhension de la situation avant la perfection du mouvement. Dans notre contexte social, l'auto-défense pour les femmes constitue une réponse à des agressions spécifiques. Par exemple, elle permet de mieux évaluer les situations de risque, de se fier à nos "feelings" face au danger et de réagir.»

Pour femmes seulement?

Laure et Véronique ont décidé d'enseigner et d'étudier dans un atelier d'arts martiaux pour femmes seulement. «Je suis devenue féministe à force de pratiquer le karaté avec des hommes, déclare Laure. Moi je ne voulais pas la même chose que les gars dans le combat. Les bleus, les yeux aux beurre noir, les doigts foulés... ils

pensent que c'est ça le karaté. Avec trois autres femmes, je suis allée aux Etats-Unis voir des écoles de karaté pour femmes et ça m'a convaincue. Au retour, on a fondé l'atelier. Pour nous, faire de l'art martial entre femmes était un geste politique.»

Parfois, Laure retourne s'entraîner dans une école mixte. «Là, je me sens un sexe qui rencontre un autre sexe. Il y a des gars qui n'osent pas te faire mal, qui sont paternalistes, et d'autres qui digèrent très mal qu'une femme gagne un combat. On ne travaille pas dans un même esprit d'étude, de recherche, de plaisir. Sans parler des jokes sexuelles...!»

La plupart des femmes qui suivent des cours de karaté/ auto-défense et de taïchi à l'Atelier d'arts martiaux des femmes n'ont pas suivi le même cheminement que Laure. Alors, pourquoi le choix d'une école non-mixte, et que viennent-elles y chercher?

Militante féministe de longue date, Véronique dira que sa conscience de la situation d'oppression des femmes lui a dicté ce choix. Elle ajoute: «beaucoup d'étudiantes sont comme moi. Certaines travaillent dans des refuges pour femmes; d'autres sont liées de près ou de loin au mouvement des femmes. Mais ça s'élargit beaucoup actuellement.»

En effet. La majorité des "élèves" ont entre trente et quarante ans. Elles sont en démarche d'autonomie. Pour elles, le karaté n'est pas d'abord un sport, et surtout pas un sport de compétition. A l'atelier, il n'y a pas de hiérarchie, pas de port de ceinture. L'enseignement donné vise avant tout à amener les femmes à se questionner sur des comportements qui font d'elles des victimes rêvées en système patriarcal.

«Dans les discussions, reprend Véronique, on se demande pourquoi on n'est pas capables de crier, pourquoi on a peur de frapper, pourquoi on ne vise pas quand il faut le faire. On est constamment confrontées à nos peurs de femmes, à notre conditionnement de femmes.»

L'auto-défense plutôt que l'auto-destruction

Et qu'apportent les cours aux femmes qui persistent? Mes deux interlocutrices affirment que la vie de ces femmes change énormément. «Elles apprennent que dans la vie il faut se battre, faire des efforts. Certaines commencent à s'affirmer dans des discussions d'argent avec des hommes.

Elles expriment leur point de vue propre. Elles se sentent renforcées par le groupe, par la solidarité des autres femmes.»

Mais cette auto-affirmation risque-t-elle de se développer dans l'amertume et la colère, comme si l'on était en état de siège face à l'agression toujours possible? «Pas du tout, répond Laure. On ne devient pas amères, c'est le contraire. On apprend à s'aimer, on tombe en amour avec soi. On se sent fortes, capables de faire des choses. Notre agressivité est positive, on veut réussir.»

Véronique, elle, nuance ce point de vue: «On n'est pas amères mais conscientes. Conscientes d'une réalité frustrante: la menace de l'agression existe pour les femmes. Ca, c'est un fait. Mais avec la force que j'ai acquise, avec l'estime et l'amour de moi que j'ai retrouvés, je suis prête à me défendre. J'engueule l'agresseur; je réagis; je me battrais s'il le fallait.»

Pour ces femmes, engagées viscéralement dans une démarche d'appropriation et d'expression de soi, le karaté permet d'apprendre à réagir à une éventuelle agression mais il représente surtout un moyen de lutter contre l'auto-destruction. «Si je ne parle pas, si je ne dis pas ce que j'ai à dire, c'est moi qui vais en pâtir, c'est moi qui me détruis. Plus on garde les choses en-dedans, plus cette violence nous atteint dans le silence. On se détruit. On peut avoir l'air bien fines et sourire. On meurt d'un cancer à 45 ans, en souriant.»

Je suis touchée, fascinée même, par leurs paroles. Elles me disent qu'il faut sortir de l'impuissance, ne plus accepter de sombrer dans la dépression, agir sur nos vies. Je sens là-dedans une passion pour la vie, une immense force. Et puis je repense à mes statistiques sur la pauvreté des femmes, au nombre croissant d'agressions physiques et/ou sexuelles qui sont perpétrées à l'égard des femmes, au terrorisme verbal dont sont victimes même des petites filles, de la part de petits garçons...

Stop! On va trop loin. Il y a quand même eu des changements depuis quinze, vingt ans, au Québec! «Si peu, rétorque Véronique. On parle beaucoup, maintenant, de lutte contre la violence, mais regarde les émissions de télé les plus connues, lis les journaux ou les revues à grand tirage: l'image des femmes a à peine changé. Par ailleurs, ce qui m'inquiète le plus, c'est l'augmentation de la lecture porno, axée

Faut-il rendre coup pour coup?

Il y a chez moi une angoisse profonde devant la progression d'une violence d'autant plus inquiétante qu'elle est globale: famines, pollution, préjugés, violence raciale. Et, quand on est femme, la peur quotidienne de la nuit, des logements où nous sommes seules, du parking, du travail solitaire dans un bureau vide.

Reste à savoir quelles "armes" nous utiliserons pour nous approprier un espace où nous pourrions vivre en paix. Au-delà d'une plus grande affirmation de soi, intellectuellement et émotionnellement, irons-nous jusqu'à utiliser systématiquement l'arme préférée de nombreux machos: les poings? Nos cours de croissance personnelle, nos démarches collectives dans des groupes de femmes doivent-ils absolument être complétés par des techniques d'auto-défense?

Par ailleurs, étant donné que les rôles sociaux s'apprennent très tôt, ne serait-il pas temps de créer, dans les écoles, des cours d'auto-défense, pour filles seulement? Et si l'on discute de racisme au cours de morale et de catéchèse, pourquoi n'y parlerait-on pas de sexisme? Après tout, ces enfants hantés par la guerre, le racisme, la pollution, sont bien capables d'affronter la question de la violence dans les rapports humains.

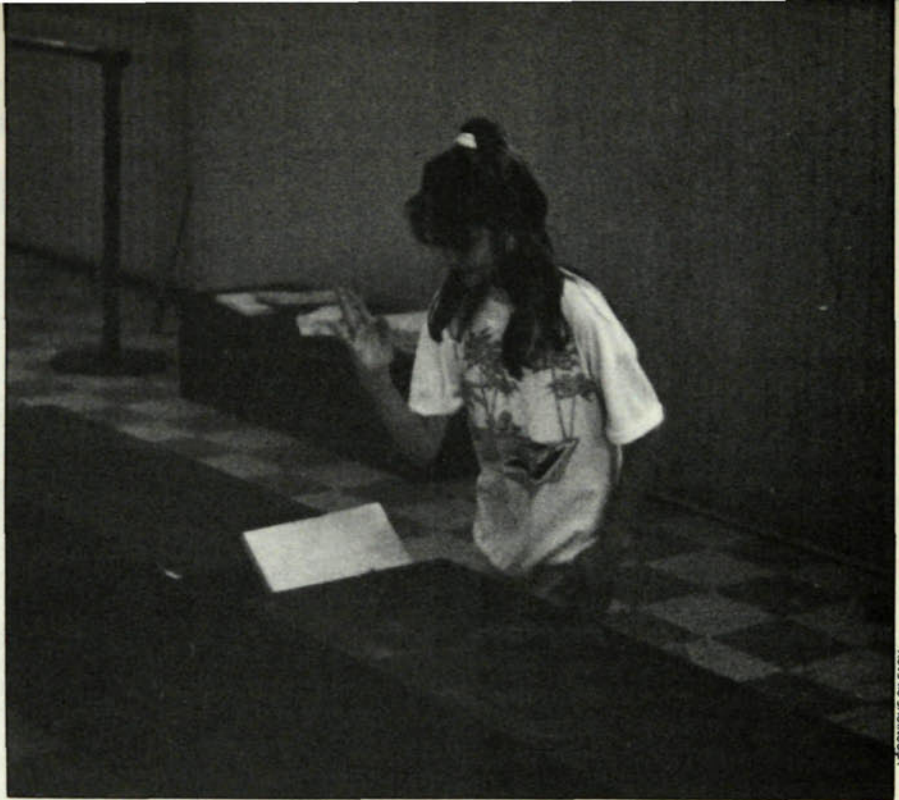
Tant que les femmes seront agressées par des regards, des poings, des comportements, elles auront besoin de se renforcer dans leur tête, leur cœur et leur corps. Bien dommage, mais dans certaines situations, deux poings valent mieux que mille mots.

Se confronter, se battre s'il le faut, oui; se venger des oppresseurs, vouloir leur mort, non. En ce sens, les féministes se démarquent résolument du bataillon des vautours qui prétendent éliminer la violence par la vengeance.

(F. D.)

sur la violence et la torture, chez les garçons. Avant, ils n'apprenaient rien sur la sexualité; maintenant, ils l'apprennent là-dedans. Tu parles d'un progrès!»

Par contre, Véronique est encouragée



VÉRONIQUE O'LEARY

par les résultats des cours d'auto-défense qu'elle donne à des adolescentes. «L'année dernière j'ai vécu mon plus beau 8 mars depuis longtemps: les filles du cours ont découvert leur force en cassant une planche. Tu devrais venir les voir!»

Que sont nos filles devenues?

Quelques semaines plus tard, me voici donc de retour à l'Atelier, cette fois pour rencontrer Evangéline, Nadja, Emmanuelle et Nadja numéro deux, quatre filles de onze à treize ans qui suivent un cours d'auto-défense tous les samedis. Leurs mères ne sont pas inscrites au cours mais encouragent les adolescentes à poursuivre la démarche. Pour Nadja numéro deux, c'est son père qui lui a suggéré le cours.

Pourquoi prennent-elles un cours d'auto-défense? «Pour avoir confiance en moi, apprendre à me défendre, ne pas avoir peur de tout le monde». Elles sont contentes qu'il n'y ait pas de gars. «On peut plus parler de nos problèmes; on se comprend mieux.»

Ce qu'elles racontent de leurs rapports avec les jeunes garçons est assez affolant. À l'école primaire, elles se sentent méprisées. «Dès que tu rates un exercice, les gars te crient des noms; ils te disent que t'es niaiseuse. Ils lancent le ballon le plus fort possible, juste pour t'écoeurer.» Les coups de poing et les bousculades sont fréquents. Au secondaire, les filles ont peur qu'on leur fasse mal; l'une d'entre elles, en commençant son secondaire I, s'est fait "tasser" contre un mur à plusieurs re-

prises: une initiation, en quelque sorte!

Au-delà de l'école, ces jeunes adolescentes craignent le monde inconnu et anonyme de la rue. Certains jeunes les inquiètent particulièrement: «tu sais, ceux qui portent des adidas, un jean serré et un coat de cuir. Ils passent leur temps à agresser le monde. Même quand ils sont plus vieux, ils ne se calment pas.»

Les filles se tiennent entre elles pour se donner un espace sécurisant. Elles parlent peu de ce problème avec leurs professeurs-e-s. «Les profs sont du côté des gars, même les femmes.» Par contre, leurs parents sont réceptifs.

Cet hiver, Evangéline a fait face, avec deux de ses amies, à des gars qui les attaquaient: «il y en a un, je lui ai donné un coup de poing dans l'oeil. Il est tombé. Alors une de mes amies l'a traîné par les cheveux. Ça a fini là». Evangéline est fière d'avoir résisté. Elle ne s'est pas enfuie. Mais pour les trois autres, ce genre de réaction n'est pas encore acquise. Unaniment, elles réclament d'autres cours de karaté.

Je comprends pourquoi Laure et Véronique prônent l'instauration de cours d'auto-défense pour les filles dans les écoles! Nos filles n'ont pas le choix: elles doivent apprendre à se servir de leur corps, à lui donner tout l'espace et la force dont il a besoin. La gang de filles devra bien, un jour un l'autre, devenir autre chose qu'un refuge: une force collective avec laquelle les matamores en herbe devront compter. □

Françoise David est coordonnatrice à l'R des centres de femmes du Québec.

par PIERRE VIAU

Recomposer le tissu social autochtone

Un local de groupe populaire en début d'après-midi et en fin d'année financière, vous connaissez? On répond au téléphone - et il sonne souvent -; on termine la rédaction de rapports d'activités; on élabore des projets, planifie l'année qui vient et gratte les fonds de tiroirs en espérant une subvention qui tarde à arriver. On y est à l'étroit; l'équipement de bureau se révèle plutôt vétuste; des affiches ornent les murs... et cachent les fissures, pas toutes mais les plus agaçantes. Un local comme tant d'autres, sauf que celui-ci arbore de très belles affiches sur la vie et les luttes des autochtones. Normal: nous sommes au local de l'Alliance des Autochtones de Montréal.

La communauté autochtone montréalaise compte environ 8 000 personnes (avec ou sans statut, Métis), sans compter ceux et celles qui, chaque année, passent dans la métropole une période plus ou moins longue. Une communauté d'implantation récente: 40% de ses membres vivent à Montréal depuis moins de deux ans. Une communauté aux prises avec des réalités difficiles: 42% des Autochtones montréalais sont sans emploi; 75% demeurent dans les quartiers populaires du Centre-Ville; 15.5% vivent en chambre ou dans des abris divers. Une communauté dont les membres sont isolés: la large majorité (88%) sont divorcé-e-s ou célibataires; trois sur quatre (72%) ne parlent pas le français.

Jusqu'à présent, l'Alliance des Autochtones de Montréal regroupe surtout les Métis et les "sans statut", mais elle s'ouvre de plus en plus à tous les Autochtones sans discrimination de statut ou de



ROBERT FRÉCHETTE

nation d'origine. Elle doit s'attaquer à des besoins fondamentaux de la vie quotidienne, tel l'emploi et le logement. On songe à mettre sur pied un comité de femmes et un autre de soutien aux luttes autochtones. En octobre dernier, l'Alliance organisait un festival culturel avec la participation de 40 artistes dont certains venaient d'aussi loin que du Dakota du Nord.

Lieu d'accueil, d'activités, de représentation sociopolitique, l'Alliance entend recomposer le tissu social des Autochtones vivant à Montréal. Bon nombre de communautés et d'individus de diverses nations y sont non-organisés, n'ont pas accès à des services et ne disposent pas de représentation politique locale.

L'organisation caresse un projet important pour 1988: le projet d'une enquête auprès des groupes et individus de la communauté, particulièrement auprès des

jeunes, des femmes et des personnes moins scolarisées. Cette enquête précédera la tenue d'une conférence de concertation des Autochtones de Montréal, au cours de laquelle on analysera les problèmes de la communauté et élaborera des pistes de solutions. L'une de ces hypothèses pourrait bien être la mise sur pied d'une table permanente de concertation des Autochtones de la région de Montréal. On espère réaliser cette conférence en juin ou en août, grâce à la détermination et au dynamisme des membres de l'Alliance, ...à la condition aussi de trouver les fonds nécessaires pour mener à bien le projet.

Pour information: Alliance des Autochtones de Montréal, 550, rue Poupart, Montréal, Qc, H2K 3E5. Tél:(514) 521-8682.

Mars: les jeunes entendront parler d'anti-racisme

Du 7 au 11 mars prochain, **SOS Racisme** tiendra une semaine d'éducation interculturelle sur le thème "Bâtissons pour l'avenir". C'est une première au Québec mais des campagnes semblables ont également lieu dans les 15 pays où cette organisation est présente. SOS-Racisme proposera aux jeunes des écoles secondaires, cégeps, universités, maisons et organismes de jeunes d'aborder des thèmes tels que le racisme au Québec et dans le monde, l'apartheid en Afrique du Sud et l'éducation interculturelle. Les objectifs? Faire prendre conscience du

racisme et susciter des moyens pour le combattre en permettant aux jeunes, issus de divers milieux sociaux et ethniques, de s'exprimer sur ces thèmes, de mieux se connaître et de travailler ensemble.

SOS Racisme est responsable de la coordination des diverses activités et invite ses sections locales et toute autre organisation à s'impliquer activement dans le déroulement de cette semaine. Celle-ci se terminera par une grande plénière où des représentant-e-s de chacun des organismes évalueront les activités et définiront les suites à donner.

Pour informations, communiquer avec Lucie Dufour, SOS-Racisme (514) 842-9189.

À compter du sept mars, et durant un mois, l'**Association des Travailleurs Immigrants et Québécois (ATIQ)** organise, dans la région de Québec, une tournée dans les écoles du niveau secondaire afin de sensibiliser les étudiant-e-s au racisme.

Un comité d'une dizaine de personnes bénévoles et d'un représentant de l'ATIQ assure la réalisation de cette tournée de sensibilisation.

À l'aide de posters, de témoignages et de mises en situation de discriminations vécues au niveau de l'emploi et du logement, on suscitera des débats et des discussions sur le racisme chez nous.

Les personnes ou les écoles intéressées par cette tournée peuvent contacter Jocelyne Mallette au (418) 522-6322.

Pierre Viau est membre du comité "International" de **Vie ouvrière**.

Marche Roméro 1988

C'est sous le thème de la **Paix en Amérique centrale** que se dérouleront cette année à Montréal la marche et la célébration commémorative de l'assassinat de Mgr Roméro.

La manifestation débutera à 19 h. le 24 mars devant l'église Saint-Louis-de-France. Le parcours nous conduira à l'église Saint-Pierre Apôtre et la soirée se terminera par une célébration oecuménique. Cette marche Roméro 1988 ne passera pas inaperçue à Montréal puisque tous les marcheurs et marcheuses seront équipés de porte-voix pour donner du volume à leur message. De plus, une marionnette géante à l'effigie de Mgr Roméro ouvrira la marche alors que des percussionnistes donneront du rythme à nos voix et à nos pas. La célébration de clôture sera animée de quelques gestes mobilisants qui seront proposés aux participants.

Les personnes intéressées à prendre part à l'événement sont invitées à se procurer à l'avance le cahier de démarche pédagogique disponible au Comité chrétien pour les droits humains en Amérique latine (tél: (514) 387-2541). Ce cahier propose d'identifier ceux et celles que nous reconnaissons comme prophètes, de nommer les causes que nous soutenons, de reconnaître les obstacles qui nous barrant la route et enfin de préparer les porte-voix de carton et les banderoles nécessaires à la célébration. (J.-G. Lewis)

Le temps de s'unir

«En tant que société, nous disposons des individus, des ressources et des compétences nécessaires pour élaborer un avenir socio-économique différent. Ce qu'il nous faut, c'est l'imagination sociale, le courage moral et la volonté politique de se lancer dans une voie nouvelle.»

Telle est la conclusion du document **Le temps de s'unir**, une déclaration sur les orientations de la politique socio-économique canadienne présentée par des membres de groupes populaires sectoriels et rendue publique le 10 décembre dernier.

Ce document est le fruit du travail de représentants de diverses Eglises chrétiennes, de syndicats, d'organisations de femmes et de groupes anti-pauvreté. Son objectif est de stimuler la discussion et les débats sur les orientations économiques et sociales du Canada.

Après un bref rappel sur les causes et les effets de la crise, les auteurs nous invitent à réfléchir sur un nouveau modèle de société, enraciné dans les valeurs et les priorités de la solidarité sociale. Pour avancer dans cette direction, il est essentiel que les individus se regroupent en coalition autour d'une vision commune de l'avenir socio-économique du Canada. Le débat public qui s'amorce en est l'occasion.

Nous vous invitons à participer à ce projet. Des exemplaires du document **Le temps de s'unir. Appel à la solidarité** sont disponibles au Centre de pastorale en milieu ouvrier (CPMO) 1212 Panet, Montréal, H2L 2Y7, (514) 527-8291, au prix de \$3,25 chacun. (J.-G. Casaubon)

Des femmes de coeur

«Partout, des femmes de coeur refont le monde!» : voilà le thème de la campagne de visibilité lancée le 26 janvier dernier par les 80 centres de femmes du Québec. Depuis leur existence, les centres de femmes éprouvent des difficultés à assurer leur survie d'une année à l'autre. Les subventions gouvernementales s'avèrent nettement insuffisantes face aux responsabilités sociales qu'assument les centres. Leurs interventions auprès de femmes aux prises avec de graves difficultés en matière de santé mentale, de violence conjugale, d'isolement, de pauvreté, leur confèrent un rôle de premier plan au sein des diverses communautés.

Cet appel à la solidarité a reçu l'appui de plusieurs artistes, politiciennes et professionnelles de la santé, des services sociaux et de la justice ainsi que de deux "vraies" dames de coeur: Luce Guilbault et Louise Rémy.

Durant les mois de janvier, février et mars, les travailleuses et bénévoles des 80 centres de femmes du Québec sensibiliseront la population au rôle qu'elles jouent au sein de la société québécoise, amassant le plus de signatures d'appui possible par le biais d'une pétition qui demande au gouvernement québécois d'apporter un véritable soutien financier aux centres. Pour signer la pétition, contactez le centre de femmes de votre région ou l'R des centres de femmes du Québec, 1222 rue St-Hubert, Montréal (514) 843-8156 ou 845-8329.

Emploi-Montréal

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec investit dans l'emploi communautaire et coopératif. En décembre, le Fonds concluait avec la Fédération québécoise des coopératives de travail une entente en vertu de laquelle les membres de coopératives pourront bénéficier d'un régime enregistré d'épargne-retraite. Le deuxième volet de l'entente prévoit que le Fonds examinera les demandes de financement des coopératives de travail, dans le but d'y faire des investissements créateurs d'emplois.

En décembre également, le Fonds de Solidarité annonçait sa participation au Fonds de développement Emploi Montréal, conjointement avec la Ville de Montréal et les corporations de développement économique communautaire (CDEC) des quartiers Centre-Sud, Pointe St-Charles et Hochelaga-Maisonneuve. Emploi Montréal financera la création de petites entreprises dans ces trois quartiers durement touchés par le chômage.

Immigration et société québécoise

Les immigrants: on en reçoit moins qu'il y a 20 ans mais on en parle plus qu'avant. Est-ce parce qu'ils viennent de contrées plus lointaines? Parce qu'on nous annonce que, dès 2006, la population québécoise pourrait bien cesser de croître et amorcer son déclin démographique? Parce qu'à venir jusqu'à tout récemment, le Québec perdait chaque année plus de citoyens qu'il n'arrivait à en attirer?

Complexe, le débat sur l'immigration, puisqu'il touche les cordes sensibles de la survie et de l'identité. Ce dossier fait écho aux nombreuses questions et aux quelques pistes de réponse. Le défi central: comment contruire au Québec une société francophone pluraliste?

recherche, entrevues et textes: MARTINE D'AMOURS



HELENE CYR

Vrai ou faux

Neuf réponses à connaître avant d'aborder un débat sur l'immigration

par MARTINE D'AMOURS

« Dans l'ensemble, la connaissance que les Québécois ont de l'immigration est faible », concluait un sondage SORECOM réalisé en mai dernier.¹ Cependant, plus l'on est informé, plus l'on est ouvert.. Alors, allez-y, testez vos connaissances...

1. Au Québec, nous accueillons des immigrants surtout pour des motifs humanitaires.

FAUX. Il existe trois grandes catégories d'immigration, définies par le gouvernement fédéral dans sa loi de 1976: l'immigration familiale, l'immigration humanitaire et l'immigration économique.

Au nom du principe de la réunification des familles, le gouvernement permet aux résidents permanents de faire venir ici les membres de leur proche famille. Ces demandes sont d'ailleurs examinées en priorité. Les candidats à l'immigration familiale ne sont pas soumis à une sélection; cependant, le parent déjà installé au Canada devra les parrainer, c'est-à-dire s'engager à subvenir à leurs besoins pour une période maximale de 10 ans.

La catégorie "immigration humanitaire" recouvre les réfugiés et autres personnes en situation de détresse. La grille de sélection habituelle ne s'applique pas à elles.

La catégorie de l'immigration économique, dite des "immigrants indépendants" regroupe les personnes qui comptent subvenir elles-mêmes à leurs besoins: investisseurs, entrepreneurs, travailleurs autonomes, travailleurs indépendants, retraités. Les gouvernements fédéral et québécois se sont engagés à ne pas les discriminer sur la base de la race, de l'appartenance ethnique ou nationale ou de la religion.

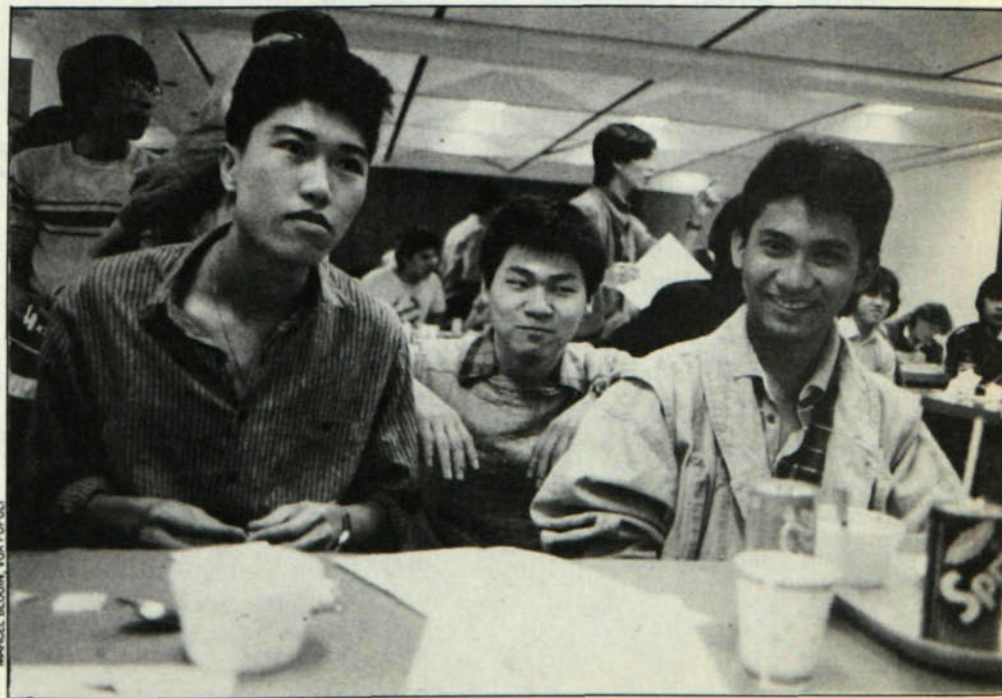
Les immigrants indépendants sont soumis à une grille de sélection qui comporte

huit éléments (instruction, préparation professionnelle, adaptabilité, emploi, expérience professionnelle, âge, connaissances linguistiques, parent ou ami résident du Québec). L'évaluation faite de chacun de ces éléments donne droit à des points. Ainsi, la connaissance du français peut valoir jusqu'à 15 points, celle de l'anglais, 2 points, l'adaptabilité, 22 points. Les facteurs "emploi" et "expérience professionnelle" ont une importance prépondérante: un zéro à l'un ou l'autre de ces items entraîne le rejet de la demande.

Les candidats qui n'auraient pas obtenu le nombre de points requis peuvent quand même être acceptés si un parent résidant au Québec consent à subvenir à leurs besoins, le cas échéant, pour une période de cinq ans. Ils entrent alors dans la catégorie des "parents aidés".

Certains immigrants indépendants échappent au système d'évaluation par pointage. Les investisseurs, entrepreneurs et travailleurs autonomes, toutes personnes qui créent leur propre emploi, seront évalués sur la base de leur projet d'investissement, de leurs ressources financières et de leur expérience. Quant aux retraités, on s'assure seulement qu'ils pourront subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs dépendants sans être obligés d'occuper un emploi.

Pour la période 1980-86, 38,2% des immigrants reçus au Québec appartenaient à la catégorie famille, 17,8% à la catégorie humanitaire et 36,3% à la catégorie "indépendants", plus 7,7% assimilés à la catégorie "parents aidés". En 1986 (données préliminaires), on note une croissance de l'immigration indépendante (46,3%) et particulièrement des immigrants entrepreneurs, au détriment de la famille (35,9%) et de l'immigration humanitaire (12,7%).² Les prévisions pour 1988 et 1989 laissent entrevoir un renforcement de cette tendance, avec plus de 50% d'immigrants économiques et moins de 30% pour la famille.



MARCEL BLOUIN, VOX POPULI

2. Nous n'avons jamais reçu autant d'immigrants

FAUX. Le volume de l'immigration décroît constamment depuis 1966. Entre 1965 et 1969, le Québec a reçu en moyenne 35,800 immigrants par année. Entre 1970 et 1974, cette moyenne tombe à 24,300 et à 22,000 durant les cinq années suivantes. Nouvelle chute à 18,600 pour les années 1980-86, avec un plancher de 14,641 en 1984 après les dures années de crise et une remontée à 19,328 pour 1986. La ministre responsable prévoit 30,000 nouveaux arrivants pour 1988 et 35,000 pour 1989, soit un volume comparable à celui des années '65.

Si l'immigration est moins forte qu'elle ne l'a déjà été, elle est en revanche plus "visible" et plus diversifiée qu'avant. La part de l'Europe diminue, au profit des pays d'Asie, d'Amérique latine et des Antilles. Ainsi, de 1980 à 1986, Haïti et le Vietnam ont fourni les plus forts contingents d'immigrants, avec respectivement 12% et 9% de l'ensemble. Suivent la France et le Kampuchéa, avec 5,4% et 4,3%, puis, dans l'ordre, le Liban, les Etats-Unis, le Royaume-Uni, l'Inde, la Pologne, El Salvador, la Chine populaire, le Maroc, le Portugal, le Laos et l'Iran.³

3. Le Québec a de la difficulté à retenir ses immigrants.

VRAI. Parmi les personnes ayant immigré pendant la période 1945-81, 50,2% seulement de la population immigrée au Québec y demeurerait encore en 1981, alors que le pourcentage s'élève à 70,7% pour les autres provinces canadiennes. Le taux de présence au Québec varie selon les pays de naissance: les Haïtiens, Mauriciens et Chiliens d'origine ont un taux de présence très élevé alors que les personnes nées au Royaume-Uni, à Hong-Kong, en Guyane, en Turquie, en Suisse et en Algérie avaient au contraire un taux nettement inférieur à la moyenne.⁴

Bien sûr, il n'y a pas que les personnes immigrées ici qui quittent le Québec au profit d'une autre province, souvent l'Ontario d'ailleurs. Mais qu'ils soient nés au Canada ou à l'étranger, ceux qui quittent le Québec au profit d'une autre province ont ceci de commun: ils sont bilingues ou unilingues anglais. Très peu (4% de ceux qui ont quitté entre 1976 et 1981) étaient unilingues français.⁵

Depuis 20 ans, le Québec n'a jamais accueilli plus de 19,6% de l'immigration canadienne, alors qu'il compte pour 26% de sa population. Il veut maintenant corriger cette situation et recevoir jusqu'à 26%, et peut-être même 31% en vertu des accords du Lac Meech, de l'immigration canadienne. Mais il devra pour cela trouver le moyen de retenir un plus fort pourcentage des immigrants qu'il accueille.

4. Les immigrants sont concentrés dans les secteurs d'emplois les plus mal payés.

FAUX, ou plutôt, à moitié vrai. De façon générale, les personnes nées à l'étranger chôment moins, ont un taux d'activité et des revenus plus élevés que la population native du Canada. Cette belle moyenne statistique cache cependant le fait que la main-d'oeuvre immigrée se concentre aux deux bouts de l'échelle: elle est soit très qualifiée, très spécialisée et gratifiée d'excellents revenus, soit peu scolarisée, peu ou pas qualifiée et mal payée.

Ainsi, la population immigrée compte proportionnellement plus d'universitaires, mais aussi plus d'analphabètes, que la population native. La polarisation est peut-être encore plus accentuée chez les femmes. Les immigrantes d'origine européenne (excluant l'Europe de Sud) connaissent un taux de chômage de 7,8% alors que celui des immigrantes originaires du Tiers-Monde atteint 14,2%. Les femmes nées au Québec se situent entre les deux, avec 12,9% de chômeuses.⁶

Plusieurs facteurs expliquent ces écarts énormes, et notamment la période d'immigration. En effet, l'immigration plus ancienne bénéficie généralement de meilleures conditions que l'immigration récente. Les indicateurs varient aussi selon la région d'origine. Ainsi, alors que les Européens du Sud, moins scolarisés, chôment assez peu, les Antillais et Latino-américains sont généralement plus scolarisés mais plus touchés par le chômage.⁷

Enfin, les minorités visibles sont affligées de taux de chômage très élevés: 15,9% chez les Noirs et 15,6% chez les Indochinois, alors que la moyenne québécoise s'établit à 10,9%.⁸

5. Le profil du réfugié est assez semblable à celui de l'immigrant.

VRAI. Les immigrants arrivés durant la

période 1980-86 sont jeunes (moyenne d'âge entre 26 et 30 ans), se répartissent à peu près également entre hommes et femmes et s'établissent à plus de 85% dans la région de Montréal. Ils sont soit très scolarisés, soit très peu scolarisés.⁹ Selon une étude récente menée par le Conseil des communautés culturelles et de l'Immigration, le profil du réfugié ne serait pas sensiblement différent de celui de l'immigrant: il s'agirait de jeunes célibataires, scolarisés et se destinant au marché du travail.

6. Les immigrants et les membres des communautés culturelles sont sous-représentés dans les services publics.

VRAI. Un Québécois sur 10 (un Montréalais sur 4) appartient à une communauté culturelle.¹⁰ Pourtant, ces personnes comptent pour 4,3% à peine des effectifs de la fonction publique provinciale, et encore, la moitié des heureux élus proviennent de communautés francophones (Français, Belges, etc.)¹¹

La police de la communauté urbaine de Montréal ne compte que 8% de membres d'origine autre que française ou britannique.¹² Quant à la Commission des écoles catholiques de Montréal, où un écolier sur trois est de souche immigrante, les membres du personnel nés à l'étranger comptent pour 10,7% du personnel enseignant, 11,7% du personnel professionnel et 3,9% du personnel cadre et de direction.¹³

7. Tous les immigrants ont accès à une foule de services: aide sociale, aide juridique, cours de langue etc.

FAUX. Les immigrants indépendants ont effectivement droit à une variété de services. Mais, de façon générale, les immigrants parrainés (catégories famille et parents aidés) n'ont accès ni à l'allocation pour les cours de langue dispensés dans les COFI (Centres d'orientation et de formation des immigrants), ni au régime des prêts et bourses, ni à l'aide sociale. Les parrainés et les réfugiés ne sont pas admissibles au programme d'exonération financière pour les garderies (Plan Bacon).

Dans les dernières années, Québec a cependant mis sur pied des projets-pilote d'enseignement du français aux femmes parrainées, ainsi qu'aux réfugiés en attente de statut.



(Robert Chayer)

Enfin, les immigrants qui ont pris la citoyenneté canadienne n'ont pas droit de suivre les cours de langue dans les COFI.

8. La part des unilingues francophones dans l'immigration au Québec a baissé ces dernières années.

VRAI. Parmi les immigrants admis durant la période 1980-86, 26% connaissaient uniquement le français, 22% uniquement l'anglais, 40% ignoraient les deux langues et 11% connaissaient les deux. Mais, depuis 1981, on a pu observer une hausse du pourcentage de ceux qui connaissent l'anglais seulement et des bilingues, et une baisse de ceux qui connaissent le français seulement et de ceux qui ne connaissent ni l'une ni l'autre de ces deux langues.¹⁴

9. Les communautés immigrantes, les plus vieilles surtout, ont eu tendance à adopter l'anglais comme langue d'usage.

VRAI. Les allophones québécois, qu'ils soient nés ici ou à l'étranger, conservent longtemps leur langue maternelle comme langue parlée à la maison. C'est le cas pour les deux tiers des allophones, selon les recensements de 1971 et de 1981. Les autres ont opéré un transfert linguistique, c'est-à-dire choisi de parler à la maison

une langue autre que leur langue maternelle. Ceux-là ont choisi l'anglais dans une proportion de 7 sur 10, et le français dans une proportion de 3 sur 10.

Les transferts linguistiques sont plus fréquents chez les vieilles communautés, Italiens et Grecs essentiellement, celles-là même qui ont eu le choix de la langue d'enseignement pour leurs enfants et ont majoritairement opté pour l'école anglaise. Chez les communautés plus récentes, il y a encore très peu de transferts linguistiques et il est encore trop tôt pour prédire quelle langue les enfants de la loi 101 transmettront à leurs descendants.

Mais une chose est certaine: alors qu'autrefois 80% des enfants allophones fréquentaient l'école anglaise, 65% des enfants allophones (72% à la maternelle) fréquentent aujourd'hui l'école française. Le renversement est en train de s'opérer. Selon des statistiques toutes récentes compilées par Michel Paillé, démolinguiste au Conseil de la langue française, la moitié des finissants allophones en secondaire V pour l'année 86-87 étudiaient au secteur anglais et l'autre moitié au secteur français. Selon une enquête réalisée par un journaliste de *La Presse*, un nombre plus élevé céderaient à la tentation de fréquenter les collègues anglophones. Motifs invoqués: la piètre qualité de l'enseignement de l'anglais langue seconde dans les écoles françaises et l'utilité de cette langue pour

l'obtention d'un emploi.¹⁵

Près de 40% de la population féminine née à l'étranger est incapable de tenir une conversation en français¹⁶: pas étonnant puisque la majorité, parrainées, n'ont pas eu accès aux cours des COFI. Les programmes actuels ne suffisent pas à la tâche: en 1983-84, le MCCI a assuré la formation linguistique de 9800 immigrants, la majorité par cours à temps partiel, ce qui est bien peu par rapport aux 160 500 allophones qui ont déclaré en 1981 ne pas être en mesure de converser en français!¹⁷ □

1. Sondage SORECOM, dont les données ont été rendues publiques par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration (MCCI), en juillet 1987.
2. Consultation sur les niveaux d'immigration, MCCI, 1987.
3. *Idem*.
4. **Quelques caractéristiques ethno-culturelles de la population du Québec MCCI, 1984.**
5. Etude de Mireille Baillargeon, citée par Michel Paillé dans **"Aspects démolinguistiques de l'avenir de la population du Québec"**, Conseil de la langue française, Notes et documents no 53, p. 33.
6. Aleyda Lamotte. **Les autres Québécoises**, MCCI, 1985.
7. Benoit Audet. **Les caractéristiques socio-économiques de la population immigrée au Québec au recensement de 1981**, cahier no 4, MCCI, 1987.
8. Rapport Abella, 1984.v
9. Consultation sur les niveaux d'immigration, MCCI, 1987.
10. Les immigrants sont les personnes nées à l'étranger, qui ont émigré au Canada. Après trois ans de résidence permanente, ils ont pu obtenir leur citoyenneté canadienne. Leurs enfants, nés ici, sont automatiquement citoyens canadiens. Mais qu'elles soient nées ici ou à l'étranger, ces personnes ont toutes un attachement culturel particulier, et appartiennent à une communauté culturelle. Les minorités visibles, quant à elles, sont celles des communautés culturelles identifiables à leurs caractéristiques physiques.
11. **Recensement des Autochtones, des membres des communautés culturelles, des membres des minorités visibles et des personnes handicapées dans la fonction publique québécoise.** 1980-86, Office des ressources humaines, mars 1987.
12. Gérald LeBlanc, "Portrait de famille", *La Presse*, 18 janvier 1988.
13. Données de Françoise Coulombe, **Données factuelles concernant le personnel d'origine ethnique étrangère**, CECM, citée dans Conseil de la langue française, **Vivre la diversité en français**, Notes et documents no 64, 1987, p. 69.
14. Consultation sur les niveaux d'immigration, *op. cit.*
15. André Pratte. "L'intégration linguistique des enfants d'immigrants: un échec". *La Presse*, 23 mai 1987.
16. Les autres Québécoises, *op. cit.* p. 59.
17. Michel Paillé, **Aspects démolinguistiques...** p. 57.

Plus de sélection ou plus d'accueil?

Il y a consensus sur l'objectif: former avec les immigrants une société québécoise francophone, enrichie par leurs divers apports. Mais on est loin de s'entendre sur les moyens d'y parvenir. Certains, comme le Conseil de la langue française, ont déjà recommandé au ministère «d'envisager la possibilité d'augmenter, voire même de doubler, le nombre de points alloués à la connaissance du français dans la grille de sélection, pour les candidats à l'immigration auxquels ce critère s'applique.»

D'autres, comme Julien Harvey et Thérèse Benguerel du Centre Justice et Foi, franchissent un pas de plus: aux critères linguistiques, ils ajoutent les critères de convergence culturelle. D'autres enfin, comme Mathilde Marchand du Centre social d'aide aux immigrants, rejettent l'idée d'une sélection culturelle et misent d'abord sur l'accueil et la francisation d'une population immigrante majoritairement allophone. Les interviews qui suivent présentent des visions diamétralement opposées. D'un côté, on mise sur «l'avant», de l'autre, sur «l'après». La première hypothèse fait reposer la responsabilité d'abord sur les aspirants immigrants; la seconde, d'abord sur la société d'accueil.

«Sélectionner les immigrants en fonction de critères de convergence»

- Julien Harvey et Thérèse Benguerel, du Centre Justice et Foi*

En août dernier, lors de la consultation gouvernementale sur les niveaux d'immigration pour 1988-89, leur mémoire a soulevé les passions, suscité la controverse, rempli les colonnes "courrier des lecteurs" des grands quotidiens. Non pas parce qu'il prônait une politique de régionalisation et de plein emploi. Non plus parce qu'il suggérait qu'on trouve une solution au faible taux de rétention des immigrants au Québec. Non, au coeur de "l'affaire Harvey", il y a, on s'en souvient, le fameux concept de convergence culturelle.

Sélectionner l'individu ou le groupe?

La notion n'est pas nouvelle; elle n'a pas été inventée par Julien Harvey. C'est le gouvernement du Parti Québécois qui la développe dans son Plan d'action intitulé **Autant de façons d'être Québécois.**

«Le Québec, peut-on lire dans l'édition de 1983, n'est donc pas simplement un territoire où il arrive, presque par accident, que le français soit parlé. Il est une société dont la langue officielle exprime la culture principale. (...) Le développement des divers groupes culturels québécois passe par la vitalité collective de la société française qu'est le Québec. Un peu comme une branche ou des greffes profitent de l'enracinement et de la sève de l'arbre tout entier.»

La position de Julien Harvey et de Thérèse Benguerel s'appuie sur cette politique, ainsi que sur l'entente Couture-Cullen de 1978, qui reconnaît au Québec le pouvoir de se donner «des critères de sélection fondés sur l'aptitude personnelle des requérants à s'établir avec succès au Québec, sur des variables d'ordre démographique et socio-culturel, et sur la situation du marché du travail au Québec.»

Mais là où les responsables du Centre Justice et Foi innovent, c'est quand ils

parlent d'admettre en priorité les personnes venant de groupes jugés compatibles et de «rendre plus difficile l'admission des personnes appartenant à des groupes qui jusqu'ici forment des enclaves séparées.» Là où l'entente parle «d'aptitude personnelle», le Père Harvey parle de «groupes moins compatibles» avec la culture québécoise.

Quand on suggère le danger d'une sélection basée, non plus sur la base des facultés individuelles de l'aspirant-immigrant mais bien sur des caractéristiques qu'on attribue à son groupe ethnique ou culturel, le Jésuite rétorque que les communautés font une utilisation contradictoire des Chartes des droits de la personne. «Les immigrants et leurs organisations revendiquent l'individualité: au nom des droits de

la personne, ils refusent que la sélection s'effectue sur la base d'une appartenance ethnique, culturelle, religieuse ou linguistique. Mais sitôt admis, ils revendiquent de faire partie d'une communauté culturelle, avec des droits comme groupe...»

Critères culturels ou économiques?

Julien Harvey et Thérèse Benguerel l'ont dit à Québec: ils sont favorables à l'augmentation du volume de l'immigration, à la condition qu'on s'assure d'une cohésion entre les nouveaux arrivants et la population de base. «Les Nations unies reconnaissent le droit à l'émigration, mais le droit à l'immigration n'existe pas, rappelle le Père Harvey. Autrement dit, n'importe qui est



Julien Harvey

autorisé à quitter son pays; il n'est pas pour autant autorisé à entrer dans un autre pays, sauf s'il est réfugié. Finalement, chaque pays est parfaitement justifié de sélectionner ses futurs citoyens, et le Canada l'a d'ailleurs toujours fait; il sélectionne sur une base économique.»

Dans l'esprit de nos interlocuteurs, le Québec gagnerait à établir des critères de sélection non seulement d'ordre économique, mais également d'ordre culturel. Sr Thérèse Benguerel cite à ce propos le sociologue Gary Caldwell qui déclarait lors du dernier colloque de Centraide: «Dans l'ère libérale actuelle, nous ne nous permettons pas de faire de la discrimination en fonction de la culture. Nous le faisons plutôt en fonction de l'argent: les immigrants investisseurs en sont un exemple. Présentement, il est très difficile d'entrer au Canada, mais n'importe qui peut le faire par ailleurs par le truchement du pro-

gramme des immigrants investisseurs, ce qui revient à acheter sa citoyenneté canadienne. Quant à faire de la discrimination, je préfère le faire en fonction des critères culturels plutôt qu'en fonction de la richesse.»

Quels seraient ces critères de "convergence culturelle"? Il y a bien sûr la langue, et le Père Harvey partage le point de vue de ceux qui favorisent un pointage plus substantiel pour la connaissance préalable du français. Mais sa définition de culture englobe une dizaine d'éléments, dont plusieurs sont difficiles à évaluer: valeurs, croyances, modes de vie, culture politique, façon de vivre la famille, de se regrouper, de concevoir les services, etc.

Et à quelles catégories d'immigrants s'appliqueraient ces critères? Pas aux réfugiés puisqu'ils sont accueillis pour des motifs humanitaires. Pas aux immigrants qui viennent ici dans le cadre de la réunification des familles quoique, estime Julien Harvey le Québec ne devrait pas accepter la notion de famille élargie (frères, soeurs, oncles et tantes) que veulent faire reconnaître certaines communautés culturelles. Les critères s'appliqueraient donc essentiellement aux immigrants indépendants.

Non au projet de multiculturalisme canadien

Julien Harvey et Thérèse Benguerel craignent qu'en l'absence de critères de convergence culturelle, l'intégration des immigrants soit difficile «dans la mesure où, disent-ils, le groupe n'est pas intéressé à immigrer au Québec. Plusieurs ont une solidarité avec l'Amérique du Nord et le Canada, pas avec le Québec: c'est là le problème majeur.» Julien Harvey cite le document préparé pour le prochain congrès du Parti libéral du Québec, qui rapporte que les deux tiers des nouveaux arrivants choisissent l'anglais comme langue d'usage (données de 1981). Il cite Pierre Péladeau qui compte sur les Néo-Québécois pour acheter le journal anglophone qu'il s'appête à lancer.

Mais la situation n'est-elle pas en train d'évoluer? Le Père Harvey est d'avis que les communautés culturelles ont progressé au chapitre du bilinguisme, mais peu à celui de la francisation. «Davantage de membres des communautés culturelles connaissent le français mais ils n'ont pas la volonté de vivre en français avec une culture québécoise.»

Sr Thérèse nuance: «le phénomène ne dépend pas seulement des immigrants. S'il fallait parler français pour travailler au Québec, tout le monde parlerait français. Mais, pour obtenir un bon poste, il faut connaître l'anglais.»



Thérèse Benguerel

Mes deux interlocuteurs croient qu'à défaut d'assurer une certaine cohésion sociale et culturelle, on se dirige vers le multiculturalisme à la canadienne, où chaque groupe ethnique tend à s'auto-suffire, communiquant avec les autres par le biais de ses élites. Ils considèrent que le phénomène de l'enclave ethnique est certes nécessaire pour assurer la transition entre le pays d'origine et la société d'accueil, mais s'inquiètent de ce que certaines enclaves fonctionnent depuis deux ou trois générations, qu'elles fonctionnent en vase clos et développent des institutions séparées: non plus seulement hôpitaux et commerces mais aussi services sociaux, banques etc.

«Le multiculturalisme fonctionnera peut-être au Canada anglais, qui a toute la culture nord-américaine pour s'adosser. Mais nous sommes convaincus que la recette est inapplicable au Québec, qu'elle pourrait signifier la disparition du groupe d'origine.»

L'alternative alors? «Développer une société de convergence, en affirmant la langue française et la culture québécoise comme pivots, enrichis par les différents apports économiques et culturels qui nous façonnent», souligne Thérèse Benguerel. Faire en sorte que Québécois de vieille et de récente souche évoluent ensemble dans les mêmes structures plutôt que dans des structures séparées; cela implique la pré-

suite à la page 28

«Finie l'époque du de "supermarché" l'immigration!»

- Mathilde Marchand, du Centre social d'aide aux immigrants*

Elle n'aime pas qu'on lui pose la question «du type d'immigrants que le Québec devrait choisir». Elle préfère parler «du type d'immigrants que le Québec est prêt à accueillir». Ce n'est pas qu'elle soit partisane de l'ouverture des frontières à tout-venant. Seulement, explique-t-elle, «elle est révolue l'époque où le Canada et le Québec pouvaient se permettre de choisir, tant de Français, tant de Belges, etc. Aujourd'hui, parmi les gens intéressés à immigrer ou forcés de se réfugier, beaucoup viennent du Tiers-Monde et beaucoup ont grandi dans des cultures éloignées de la nôtre.» Pour Mathilde Marchand, il faut miser non pas sur la sélection, mais sur l'intégration des immigrants.

La convergence culturelle en question

Mme Marchand s'oppose à l'idée qu'il faut avoir des convergences culturelles pour immigrer au Québec. Elle se sent personnellement concernée: «Si on avait exigé cela de mon père, un Italien que rien de particulier ne prédisposait à la francophonie, je ne serais pas ici en train de vous parler.» Elle trouverait cette pratique sectaire, susceptible d'ouvrir la porte à des erreurs graves. «Poser un jugement global pour l'ensemble d'un groupe ethnique ou culturel risque de mener à de mauvaises évaluations, explique-t-elle. Des ressortissants de certains pays dont la langue seconde est l'anglais peuvent aussi ressentir un attrait pour la culture québécoise»

Ensuite, elle fait valoir que le système de pointage actuel ne concerne qu'un petit nombre d'aspirants immigrants. «Enlevez les réfugiés, accueillis pour des motifs humanitaires, les parrainé-e-s, qui viennent dans le cadre de la réunification des familles; enlevez aussi les investisseurs, les travailleurs autonomes et les retraités, qui

ne sont pas soumis aux critères linguistiques... au fond, il ne reste que peu de monde à qui on pourrait appliquer une sélection selon des critères culturels.»

Elle souligne aussi l'actuelle pratique du "deux poids, deux mesures", qui favorise les investisseurs. «Du moment que les investisseurs ont du fric, on ne demande pas de parler français ni d'aimer notre belle culture. C'est sur les autres qu'on ferait reposer le poids de la culture?»



LOUISE DE GROSBOIS

Structures d'accueil

Enfin, elle considère qu'il faut cesser d'entretenir l'illusion d'un choix: «L'immigration européenne était sécurisante mais elle est à toutes fins pratiquées terminée, du moins pour l'instant. Les gens qui veulent immigrer maintenant viennent d'Amérique latine, du Zaïre, de Madagascar, de Taïwan. Je crois qu'il faut aussi insister sur l'apport des réfugiés qui, une fois admis, peuvent parrainer leur famille.»

« Mais, conclut Mme Marchand, qu'ils soient réfugiés ou immigrants, plusieurs viennent de cultures plus éloignées de la nôtre que ne l'étaient les cultures européennes, et je ne vois pas comment Québec

pourrait les sélectionner sur la base de critères culturels. Bref, il faut cesser de parler de choix et s'intéresser aux structures à mettre en place pour accueillir ces gens et en faire des Québécois.»

Bien sûr qu'à travers l'immigration, se pose la question de la survie culturelle du Québec, minoritaire en Amérique du Nord. «C'est tout à fait logique. Mais la question est de savoir comment nous allons trouver des joueurs pour venir jouer avec nous dans notre cour. Si on devient beaucoup plus sélectifs, on limite énormément le nombre de joueurs potentiels. On repousse des gens qui pourraient devenir de bons Québécois francophones.» Selon Mathilde Marchand, nous avons besoin d'instaurer des structures d'accueil qui permettront à des allophones de s'intéresser à nous et à notre culture et de venir grossir les rangs de la majorité. Et mon interlocutrice de rappeler l'accueil réussi fait aux "boat people" indochinois dans les années 1979-80.

Rendre notre culture attrayante

Mais reste tout de même la question de savoir quelle langue parleront ces nouveaux Québécois dans une, deux ou trois générations. «C'est normal qu'un pays d'accueil demande aux nouveaux arrivants de parler la langue de la majorité.» Pas de doute là-dessus, Mme Marchand est favorable à une loi 101 renforcée, plus mordante et coercitive que maintenant. « Il ne doit pas y avoir d'équivoque, précise-t-elle; au Québec, on parle français, on fréquente l'école française. Cependant, on ne peut pas reprocher aux immigrants de vouloir apprendre aussi l'anglais», ajoute-t-elle en réponse aux critiques adressées aux jeunes allophones qui, après le secondaire dans les écoles francophones, passent à l'anglais pour le collégial.

Mais encore faut-il que la culture québécoise francophone soit attrayante: «Qu'on cesse de parler de problèmes!

réclame Mme Marchand. Il y a une façon de présenter le peuple québécois en lutte pour sa survie qui ne donne pas du tout le goût à d'autres d'entrer dans la galère. Notre système doit être ouvert, faire place à d'autres réalités.» Mme Marchand fait notamment référence au système scolaire catholique qui a longtemps refusé d'admettre les élèves d'autres confessions.

Des balises pour un brassage

Rébarbative au concept de convergence culturelle, la secrétaire de la Table de concertation pour les réfugiés n'en n'est pas pour autant partisane de la politique fédérale du multiculturalisme. «Du folklore, dit-elle, qui risque de créer des ghettos culturels. Poussée à l'extrême, cette politique risque de consacrer un clivage entre culture francophone et culture immigrée.» Mme Marchand trouve normal que les gens conservent leurs traditions familiales-«il y a d'ailleurs là des leçons de vie à échanger»- mais elle considère que, dans le domaine public, tout ce beau monde doit en arriver à fonctionner comme un peuple. «L'école est la meilleure marmite, dit-elle, d'où sortira le dénominateur commun, le produit de ces échanges culturels.»

«C'est inévitable, conclut Mme Marchand, le Québec connaîtra un virage majeur d'ici le tournant du siècle. Il y aura un brassage de population, un choc de la différence... Regardez le nombre de Québécois qui auront pour conjoint une personne née ailleurs qu'au Québec.» Pour éviter qu'il s'agisse d'un virage en épingle à cheveu, Mme Marchand est d'avis qu'il faudrait respecter un certain nombre de règles communes, notamment la loi 101, et qu'il faudra donner tous les outils susceptibles de favoriser l'intégration: cours de français, structures d'accueil, accès aux garderies, sensibilisation du milieu scolaire etc. □

propos recueillis par MARTINE D'A-MOURS.

* Mme Mathilde Marchand, elle-même fille d'une Suisse et d'un Italien émigrés au Québec dans l'entre-deux-guerres, travaille depuis 14 ans au Centre social d'aide aux immigrants. Elle est secrétaire de la Table de concertation pour les réfugiés de Montréal.

Bâtir une société

entrevue avec Juanita Westmoreland-Traoré*

RVO: Quels sont les défis québécois au chapitre de l'immigration?

Juanita Westmoreland-Traoré: Actuellement, la société québécoise est de plus en plus consciente de sa spécificité. En même temps, elle se rend compte du rôle majeur qui sera joué par l'immigration, pour des raisons tant démographiques qu'économiques. Le défi, selon moi, c'est de concilier les besoins de la société majoritaire, ceux des immigrants et ceux des communautés culturelles établies au Québec depuis des générations.

RVO: Avec les accords du lac Meech, le Québec a obtenu la possibilité d'augmenter sa part de l'immigration canadienne. Le problème, et il existe depuis de nombreuses années, c'est que le Québec ne retient pas tous les immigrants qu'il accueille. Quelles sont les causes de ce phénomène et comment faire en sorte de garder ces gens chez nous?

J. W.-T.: Ce problème s'explique en partie par le fait que, par le passé, le Québec a manqué d'outils pour bien informer les immigrants potentiels de la spécificité de la société québécoise, de telle sorte que des personnes sont venues avec des attentes et des connaissances qui n'étaient pas nécessairement conformes à la réalité. Mais si le gouvernement québécois peut recruter et sélectionner les personnes en les informant de ce qu'est la société québécoise, il est permis de croire qu'elles s'y intégreront plus facilement.

Je crois que la question de la rétention des immigrants est aussi conditionnée par les possibilités d'emplois. Ceux qui bénéficieront d'emplois permanents et stables seront plus enclins à demeurer, bien que les immigrants sont généralement des personnes qui suivront l'offre d'emploi et déménageront plus facilement pour réaliser leurs objectifs.

La possibilité pour les immigrants de

s'installer avec leur famille constitue un autre facteur de stabilité, parce que les jeunes fréquentent l'école, s'intègrent au réseau social... En résumé, une bonne information préalable, des possibilités d'intégration sur le marché du travail et de réunification des familles constituent des atouts majeurs pour inciter les immigrants à s'établir ici.

Enfin, les données démontrent que les personnes qui connaissent le français ont davantage tendance à demeurer au Québec...

RVO: A votre avis, cela devrait-il inciter le gouvernement du Québec à favoriser davantage la venue d'immigrants qui connaissent déjà le français?

J. W.-T.: Compte tenu du fait que le français est la langue officielle du Québec, langue du travail et de l'instruction, il est normal que les gens possédant déjà cette langue soient sélectionnés. Je ne crois pas cependant que ce critère devrait avoir pour effet d'exclure les non-francophones: même sans connaissance du français, une personne devrait pouvoir immigrer au Québec, si elle possède suffisamment d'atouts pour s'intégrer. Cela signifie aussi qu'une fois sur place, cette personne devra avoir accès à la formation linguistique...

RVO: Les Québécois francophones sont chatouilleux sur la question de la langue. Or, on ne peut pas dire que tout soit réglé au chapitre de la francisation: les vieilles communautés immigrantes ont eu tendance à rallier la communauté anglophone; plusieurs disent que, même fréquentant l'école française, les enfants immigrants ne restent pas dans les classes d'accueil suffisamment longtemps pour pouvoir bien posséder la langue... Que reste-t-il à faire à ce chapitre? Comment s'assurer que les nouveaux arri-

pluraliste de caractère français

vants se joindront à la majorité francophone?

J. W.-T.: Je crois que la langue française constitue l'élément central de la spécificité du Québec. Si on diffuse à l'étranger une information conséquente, les personnes nouvellement arrivées devraient s'attendre à parler cette langue. Cela n'est cependant pas automatique: pour atteindre cet objectif, nous avons besoin d'une politique et de programmes cohérents de francisation. Or nous avons constaté que les sommes consacrées à l'apprentissage de la langue sont demeurées constantes ces dernières années, alors même qu'on parle de hausser les niveaux d'immigration. Il y a sûrement une révision et une actualisation à faire.

Au chapitre des politiques, les classes d'accueil constituent une innovation majeure, bien qu'il reste des améliorations importantes à apporter. Nous savons que la période de dix mois est vraiment minimale et que certains élèves ont besoin d'un post-accueil. L'intensification du système des classes maternelle et pré-maternelle pour les enfants immigrants permettrait à ces jeunes de prendre de l'avance dans l'apprentissage de la langue. Nous savons aussi que les adultes en formation professionnelle, que les femmes également, doivent avoir accès à la formation linguistique. Certains éléments, certains programmes ont été mis en place, mais l'efficacité commanderait plusieurs améliorations importantes.

Enfin, je crois que l'apprentissage de la langue a des avantages pour l'immigrant, surtout en termes d'intégration sociale et économique. En même temps, je constate que l'apprentissage de la langue est souvent lié au gagne-pain, à la possibilité d'accéder à des emplois autres que ceux des ghettos d'emplois. Indépendamment des facteurs économiques, l'apprentissage d'une langue dépend aussi de facteurs subjectifs comme la motivation; sur un autre plan, l'attraction pour la langue est

également fonction de l'acceptation et de la place faite aux immigrants dans cette société.

RVO: Comment qualifieriez-vous les relations entre les communautés culturelles et la société québécoise "tricotée serrée"?



Juanita Westmoreland-Traoré

J. W.-T.: Par le passé, les communautés culturelles, à Montréal surtout, ont plutôt évolué dans le milieu anglophone. Pour des raisons historiques: d'abord, la politique fédérale favorisait l'immigration en provenance des pays du Commonwealth, donc anglophones; ensuite, les communautés culturelles qui ne se définissaient pas comme catholiques n'ont pas eu accès au système scolaire francophone. Il y a aussi un phénomène culturel qui fait que les nouveaux venus recherchent dans un premier temps le soutien de leur communauté.

Tout cela explique qu'il y ait eu moins de "fréquentation" entre les communautés culturelles et la population francophone majoritaire. Ces dernières années cependant, les politiques gouvernementales ont voulu favoriser l'intégration. Nous-mêmes,

au Conseil des communautés culturelles et de l'Immigration, travaillons au rapprochement entre les communautés et la société majoritaire. Nous disons que nous voulons aider à l'élaboration d'une société québécoise pluraliste, de caractère français.

Pluraliste, puisque dans notre société moderne, nous avons intérêt à élargir notre espace culturel, économique et intellectuel; nous avons intérêt à partager le meilleur de chaque composante sociale. Nous devons favoriser l'acceptation mutuelle; nous devons apprendre à vivre avec les différences. Cela est vrai non seulement pour les communautés culturelles, mais aussi pour les différents groupes sociaux - jeunes, personnes âgées, femmes, personnes handicapées, etc - qui demandent qu'on reconnaisse leur place, leur rôle, leurs droits.

Française aussi, puisque le respect de la culture majoritaire est fondamental pour le Québec. Il est essentiel de développer cette identité québécoise qui va, à la fois, favoriser la culture majoritaire française et respecter la contribution des communautés culturelles. Dans ce contexte, la langue française occupe une place centrale, parce que c'est la langue de la majorité, qui véhicule la culture de la majorité et qui permet la communication entre tous les secteurs de la société. C'est aussi, pour citer le Conseil de la langue française, «un véhicule privilégié d'expression de la diversité au sein de la culture québécoise».

RVO: Comment, dans ce contexte, peut-on poser la question de l'identité nationale et culturelle au Québec?

J. W.-T.: Je ne crois pas que la culture québécoise soit une culture figée; de toutes façons, une culture figée est une culture moribonde. Ce pays construit à partir de l'immigration a généré une culture originale et dynamique, qui a puisé bien sûr à la civilisation française mais qui possède aussi ses aspects proprement nord-américains, enrichie par les apports



Vu à la manifestation de protestation suite à la mort du jeune Anthony Griffin.

des civilisations autochtones, les interactions entre les civilisations anglaise et française et par la pénétration des cultures irlandaise, européennes, et plus récemment asiatiques, latino-américaines, africaines et caraïbéennes. A mon avis, la société québécoise évoluera en intégrant les apports des différentes cultures.

Sans vouloir trop m'avancer, je crois que les membres des communautés culturelles ont maintenant accepté le fait français, qu'ils veulent le voir évoluer de façon constructive et qu'ils ne voient pas nécessairement cette évolution comme une oppression pour les autres cultures.

RVO: Les communautés culturelles revendiquent aussi la reconnaissance de leur spécificité. Craignez-vous que se constituent au Québec des "ghettos", dans lesquels des communautés coexistent sans se parler entre elles?

J. W.-T.: Je pense que les ghettos sont des endroits où les personnes sont enfermées, de force, où elles sont contraintes d'habiter. Le même schéma peut se reproduire au plan économique, si des personnes n'ont pas accès aux emplois de la même façon que les autres. Autrement dit, la

discrimination ethnique ou raciale dans la société provoque la formation de ghettos.

Mais je ne crois pas que le maintien et l'épanouissement des cultures d'origine puissent être identifiés à de la ségrégation ou à de la ghettoïsation. Que des personnes puissent continuer à pratiquer leur religion, à favoriser un certain type de relations familiales et interpersonnelles, à développer certaines valeurs, certaines attitudes par rapport au travail, je ne vois rien là de négatif.

Je ne pense pas qu'une politique puisse se donner comme objectif de minoriser les cultures d'origine des immigrants. Ce serait une grave erreur. Les jeunes notamment, ont besoin de se voir identifiés de façon positive à travers les manuels scolaires, les médias, la télévision etc. Non, je pense que les questions culturelles sont profondément enracinées chez les individus et les groupes et qu'une politique sociale ne peut pas ne pas en tenir compte, sous peine d'être déconnectée du réel.

En même temps, nous ne devons pas miser exclusivement sur le maintien des cultures d'origine. Nous avons besoin de politiques interculturelles, pour éviter la méfiance entre les groupes, elle-même née de la méconnaissance. Nous avons besoin de développer une connaissance mutuelle et, liée à cette connaissance, une aptitude à accepter la différence. Nous avons besoin de favoriser les relations entre les groupes, et aussi un processus d'intégration.

Cela doit prendre des visages bien concrets. Par exemple, nous parlons de programmes d'accès à l'égalité, parce que nous réalisons que l'intégration des communautés culturelles dans les milieux de travail ne se fait pas aussi rapidement qu'elle devrait. Mais pour remplir sa mission, un programme d'accès à l'égalité doit être accompagné d'un programme d'information et de communications qui en explique les objectifs, favorise les échanges entre employés, explique les avantages de l'insertion de personnes différentes etc.

RVO: Quels seraient selon vous les éléments d'une politique interculturelle pour le Québec?

J. W.-T.: Une politique interculturelle pour le Québec doit faire une large place à des outils d'apprentissage de la langue française. S'il n'y a pas de communication, il ne peut y avoir beaucoup d'interculturel,

n'est-ce pas? Certains voient une contradiction entre langue et culture. Ce n'est pas mon cas. Dans la réalité du Québec, on favorisera les relations interculturelles en facilitant l'accès à la langue française à tous les immigrants et les membres des communautés culturelles.

Je crois également qu'une telle politique devrait favoriser la diffusion d'informations de base sur l'apport des communautés culturelles au Québec: le nombre de personnes, leur apport économique, leur sphère de travail etc. Cela est essentiel puisque l'acceptation est le plus souvent fonction des connaissances que possède une personne; pour illustrer ce propos, je prends l'exemple du phénomène de l'immigration dont le degré d'acceptation est directement relié au degré de connaissance qu'on en a.

Une politique interculturelle suppose aussi une certaine adaptation de la part des institutions et des services. Pour s'intégrer, les personnes immigrantes doivent pouvoir satisfaire leurs besoins à travers le réseau des services publics. Cela suppose une compréhension culturelle et linguistique de la part des services; cela suppose aussi que des membres des communautés culturelles seront intégrés aux effectifs qui les dispensent.

C'est peut-être devenu un lieu commun, mais redisons que l'éducation est un secteur fondamental. Ce que nous apprenons durant l'enfance demeure et si on peut enseigner aux jeunes des valeurs de respect mutuel et une connaissance réaliste de la société dans laquelle ils vivent, ce sera déjà un grand pas dans l'interculturel.

Enfin, il me semble important que les membres des communautés culturelles aient une bonne connaissance de l'histoire du Québec et de la culture francophone majoritaire. Il est également bon que cet apprentissage soit réciproque et qu'on en arrive à voir et accepter comme Québécois tous les membres de cette société, sans préfixe et sans distinction. □

propos recueillis par MARTINE D'AMOURS.

* Mme Juanita Westmoreland-Traoré est avocate et présidente du Conseil des Communautés culturelles et de l'Immigration, un organisme qui conseille la ministre responsable sur les questions relatives aux communautés culturelles et à l'immigration. Elle a été membre de plusieurs organismes communautaires, notamment du Congrès des femmes noires du Canada, région de Montréal, de la Ligue des femmes, de la Ligue des droits et Libertés et d'Amnistie internationale.

S'intégrer...

par Martine D'Amours

Saviez-vous que près d'un-e Québécois-e sur deux (46%) a un-e conjoint-e, un ou des membres de sa famille, des amis réguliers, des voisins immédiats ou des compagnons de travail immigrés? Bien sûr, les Québécois de naissance et les francophones ont moins de contacts (respectivement 43 et 38%) avec l'immigration que les personnes nées à l'étranger, les anglophones et les allophones. Mais qu'importe, entre les immigrants et la société majoritaire, la période des fréquentations est bel et bien commencée. Élément positif puisqu'il semble que l'ouverture à l'immigration grandisse avec la proximité d'immigrants.¹

Un modèle à trouver

De là se pose la question du type de société que nous voulons bâtir avec les immigrants et les membres des communautés culturelles. A une extrémité du continuum, certains pays ont opté pour l'**assimilation**: le modèle français et le melting pot américain constituent deux exemples de sociétés qui, quoique par des biais différents, ont proposé(ou imposé?) aux immigrants d'adopter les comportements de la société d'accueil. A l'autre extrémité, certains ont choisi la voie du **multiculturalisme**, où les cultures des minorités ethniques sont valorisées et coexistent les unes à côté des autres: c'est notamment le cas de l'Angleterre et la thèse prônée par le gouvernement d'Ottawa. Le problème avec la politique canadienne de multiculturalisme, c'est qu'elle a été utilisée davantage pour rabaisser la culture québécoise francophone que pour promouvoir celle des autres minorités.

Entre les deux, se trouvent les tenants de l'intégration et de l'**interculturalisme**, partisans du respect envers les cultures des minorités mais insistant sur la nécessité d'un dialogue entre elles, histoire d'éviter la formation de ghettos. C'est de ce côté que cherche le Québec, et le véritable défi de l'interculturalisme en cette société minoritaire consiste à faire converger les différents apports vers la construction d'une société et d'une culture communes.

Le travail

S'intégrer donc... Plus facile à dire qu'à faire... Comment les choses se passent-elles au sein des deux principales mécaniques d'intégration que sont l'école et le travail?

Jean-Claude Icart, sociologue et directeur du Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal, rencontre surtout des immigrants qui appartiennent au secteur précaire et peu qualifié du marché du travail. Selon lui, leur insertion dans un secteur marginal de l'économie risque de marginaliser ces personnes et de retarder fortement leur intégration. «L'exemple typique, c'est la dame haïtienne qui travaille dans une manufacture au coin de St-Laurent et Chabanel, avec d'autres immigrantes qui, pas plus qu'elle, ne connaissent la langue et la société québécoise. Souvent, dans un premier temps, la nouvelle arrivée logera chez des membres de sa communauté. Bref, ses contacts avec la communauté québécoise seront épisodiques et souvent placés sous le signe de l'autorité.»

Dans ces ghettos d'emplois mono ou multi-ethniques, le travail est sous-payé et réalisé dans des conditions pitoyables: «seulement le respect des normes minimales du travail améliorerait de beaucoup la situation», poursuit le sociologue. Pour améliorer l'insertion économique des immigrants du secteur précaire, elle-même pré-requis à leur insertion sociale et cultu-

relle, M. Icart propose une plus grande vigilance quant au respect des normes du travail, la bonification des conditions de travail dans les ghettos d'emplois, une syndicalisation accrue, une meilleure formation professionnelle et des programmes spéciaux pour les jeunes, affligés d'un taux de chômage démesuré.

Interrogé sur la pression à la baisse sur les salaires de l'ensemble de la population, qui est précisément l'un des effets recherchés par ceux qui exploitent la main-d'oeuvre immigrée, M. Icart explique qu'effectivement, pendant plusieurs années, des immigrants continueront d'évaluer leur salaire d'après les normes en vigueur dans leur pays d'origine, acceptent de travailler dans des conditions inférieures aux normes... «c'est un problème d'ignorance, de méconnaissance des règles de fonctionnement ici. C'est aussi un problème de chômage qui guette...» Les centrales syndicales ont fait des efforts d'organisation dans ces milieux, mais il reste beaucoup à faire...

La langue

Pour Aoura Bizzarri, du Collectif des femmes immigrantes, l'intégration passe prioritairement par l'apprentissage de la langue: «Ne pas connaître la langue, c'est vivre en situation de dépendance; c'est être confinées dans les ghettos d'emplois. Et alors, on subit beaucoup de choses, surtout les femmes: pas renseignée, pas informée de ses droits, on vit dans la peur, on subit n'importe quoi...»

Son organisation revendique l'accès aux cours de français, avec allocation et garderie, pour tous les immigrants et membres des communautés culturelles. On sait qu'actuellement, à l'exception de projets-pilote, les immigrants parrainés, qui sont en majorité des immigrantes, n'ont pas droit aux cours avec allocation. «Sans allocation, tu ne peux pas, tu as besoin de gagner un salaire. Il y a des cours du soir ou de fin de semaine, mais c'est pas facile, quand t'as travaillé toute la journée...» Mme Bizzarri estime qu'en dépit des difficultés, les femmes immigrantes qui réussissent à apprendre la langue s'intègrent plus facilement que leurs hommes parce qu'elles y ont tout intérêt. «L'homme, lui, craint de perdre sa couronne...»

L'écrivain et professeur d'origine italienne Marco Micone a aussi dénoncé le fait que l'anglicisation des allophones, en plus

de minoriser les francophones, a aussi eu pour effet de marginaliser ces Québécois venus d'ailleurs. « Dans un sondage mené il y a deux mois auprès de mes étudiants allophones, dans un collège anglais, écrit-il, il ressort que trois seulement sur une centaine savaient qu'au Québec il y a plus de 80% de francophones. La plupart ont répondu qu'il n'y en avait pas plus de 50%. (...) A l'heure actuelle, 70% des jeunes d'origine italienne fréquentent ces écoles qui sont pour la plupart mono-ethniques. Les élèves y vivent dans de véritables ghettos.»²

Pour démarginaliser les jeunes allophones d'origine italienne et grecque, à qui la loi 101 reconnaît toujours le droit de fréquenter l'école anglaise, l'auteur propose dans la suite de son article une "action radicale" au plan scolaire: un projet d'école à mettre en place dans un quartier à forte concentration allophone dont la majorité fréquente l'école anglaise, qui regrouperait au moins 50% d'élèves francophones et qui dispenserait un enseignement en français, à l'exception des cours d'anglais et de langue et culture des principaux groupes ethniques présents. De plus, tous les élèves, y compris les franco-phones, s'inscriraient à des cours sur "la culture immigrée" (conditions de vie au pays d'origine, processus de l'émigration-immigration, conditions de vie au pays d'accueil).

(suite de la page 22)

sence d'immigrants dans la fonction publique et les médias et la présence de Québécois francophones au sein des structures d'accueil. Et finalement, précise Julien Harvey, « jumeler une politique de haute immigration à une politique de bas chômage, pour éviter que les plus pauvres des Québécois et des immigrants n'entrent en compétition pour les mêmes rares emplois.»

propos recueillis par MARTINE D'A-MOURS.

* Le Jésuite Julien Harvey est directeur du Centre Justice et Foi et membre du Conseil des communautés culturelles et de l'immigration. Il travaille sur ces questions depuis une dizaine d'années, et a été notamment impliqué dans la régularisation du statut de quelque 3.000 immigrants haïtiens en 1980-81. Sr Thérèse Benquerel est religieuse du Bon Conseil et depuis deux ans coordonnatrice du secteur "communautés culturelles" du Centre Justice et Foi. Elle-même fille d'immigrants suisses français, elle a dirigé pendant quinze ans le Centre social d'aide aux immigrants.

Pour Marco Micone, l'enseignement de la culture immigrée devrait être au programme de toutes les institutions scolaires, afin d'éviter les malentendus, l'hostilité, voire le racisme.

L'école

C'est à l'école finalement que revient la lourde tâche de franciser la majorité des jeunes allophones ainsi que de donner à tous les enfants le pouls de la société, québécoise francophone mais plurielle, dans laquelle ils vivent. Le Conseil de la langue française a entrepris d'évaluer la situation.³ Il conclut d'une part que l'école française exerce une influence francisante, bien que les principales mesures soient encore insuffisantes pour assurer l'intégration linguistique de plusieurs enfants.

D'autre part, il appert que nous sommes encore loin de l'éducation interculturelle, qu'un avis du Conseil supérieur de l'éducation définissait comme « une éducation qui consiste à voir les aspects de la vie avec les yeux de plusieurs cultures et non pas seulement du seul point de vue d'une seule culture. » Le Conseil de la langue française a en effet observé que la majorité des mesures s'adressent aux jeunes des communautés, plutôt qu'à tous les élèves, qu'elles sont surtout ponctuelles, cantonnées au secteur socio-culturel et peu intégrées à l'ensemble des activités scolaires.

La sociologue Anne Laperrière, professeure à l'UQAM, a mené de nombreuses études, au Québec et en Angleterre, sur l'école en milieu pluriethnique. Elle rapporte les difficultés et les questions posées par le développement d'une perspective interculturelle: quelle langue et quelle culture faut-il enseigner? celle des élites, celle des classes populaires, la culture immigrée? comment enseigner les langues d'origine, sans marginaliser les enfants? etc. Mais elle est quand même d'avis qu'en dépit des risques (hiérarchisation, folklorisation des cultures) et de l'ampleur de la tâche, l'interculturalisme est le gage d'une société plus souple et plus riche.

Où les gens sont

Aoura Bizzarri croit qu'il y a lieu de miser davantage dans l'information à la population: « Il faut dire que nous ne sommes pas un poids mais une force écono-

mique. Et dire aussi qu'en dépit de notre participation à l'économie, nous n'avons pas des droits égaux. Si on disait tout cela peut-être qu'il y aurait moins de racisme. »

Dans un avis à la ministre responsable, le Conseil de la langue française proposait, outre l'extension de la formation linguistique à un plus grand nombre d'immigrants, d'investir dans la conscientisation de la population québécoise et dans la recherche de facteurs susceptibles de faciliter l'établissement d'une proportion significative de nouveaux arrivants dans les régions autres que Montréal, ce qui croit-on, assurerait une intégration plus rapide et plus profonde à la majorité francophone.⁴ Cela va bien sûr de pair avec le développement économique des régions du Québec, dont la plupart sont incapables d'absorber les nouveaux arrivants dans leur marché du travail.⁵

Jean-Claude Icart lui, suggère de miser là où immigrants et Québécois de vieille souche se côtoient: dans les associations, le logement, les clubs sportifs, les Eglises. « L'intégration ne peut être le fait d'un ministère, ni même du gouvernement. Elle doit être prise en charge par les structures publiques, les lieux de rencontre que se donne la population. »

Serge Larose, anthropologue et secrétaire-trésorier de l'Association d'études latino-américaines et caraïbéennes, suggère « qu'il y aurait peut-être à inventer une étiquette des rapports inter-ethniques, une forme de code de politesse qui dit à l'autre qu'on n'a pas l'intention de l'absorber. » Il invite finalement à dépasser le syndrome du ghetto: « Il ne faut pas non plus avoir l'obsession de l'intégration. Il n'y a nécessairement matière à s'inquiéter si quatre Noirs se tiennent toujours ensemble à la récréation. On n'est pas obligés d'être tous ensemble, tous pareils. Sinon, tu deviens comme la travailleuse sociale qui veut absolument faire danser tout le monde ensemble... » □

1. Sondage SORECOM, données recueillies en mai 87 et rendues publiques par le MCCI en juillet 87.

2. Marco Micone, "Démarginaliser les jeunes allophones", *La Presse*, section Libre opinion, 24 avril 1987.

3. notamment dans le dossier *Vivre la diversité en français*, le défi de l'école française à clientèle pluriethnique de l'île de Montréal. Notes et documents, no 64.

4. Avis du Conseil de la langue française. *Les aspects démolinguistiques de l'évolution de la population du Québec*. 1986.

5. Michel Paillé. *Aspects démolinguistiques...* Notes et documents no 53, 1986, p. 59.



Cherchons la flamme

A l'heure qu'il est, les jeux sont faits. C'est-à-dire qu'au moment où vous lirez ces lignes, les Jeux Olympiques d'hiver à Calgary seront chose du passé. Mais au moment où je les écris, je m'interroge. Qu'est-ce qu'on fera de la flamme? A-t-on pensé à lui faire terminer son périple d'est en ouest à grand renfort de bénévoles brûlant du feu sacré et de "moins-bénévoles" financés par Pétro-Canada? A moins qu'on n'ait songé à inviter Brian à venir souffler la grosse bougie, en évoquant son souhait le plus cher. La concrétisation du libre-échange ou de l'unité nationale? Mon Dieu, quel choix déchirant! Et combien paradoxal d'éteindre la flamme en souhaitant ardemment d'en avoir (r)allumé une dans le coeur de chaque Canadien et Canadienne. Je parle de la Flamme Nationale, bien sûr!

Parce que c'était toute une campagne de "marketing". Fallait y penser: faire traverser le flambeau porté bien haut, d'est en ouest et ainsi réchauffer, parta-

ger, propager les ferveurs internationales. On se doute que cela a rejoint ceux et celles qui, moyennant parfois le sacrifice de leurs économies, ont eu l'insigne honneur de la porter (la flamme). Et ceux et celles, bien payés, qui l'ont supportée (la campagne). On peut soupçonner aussi que par le truchement du petit écran et du plein d'essence à la station qui nous appartient, on a réussi à emmerder tous les autres. Sans compter ceux qui s'indignent à juste titre que tant de foin et d'énergie s'envolent en fumée. Mais pour ce qui est de la flamme.... je ne l'ai vue briller que dans les yeux du p'tit gars à la télé. Mon père l'a vue, bien malgré lui, pogné dans un des embouteillages qu'elle a provoqués. Lui, il a eu plutôt le feu au... A part ces quelques exemples, le gros des Québécois est resté frette.

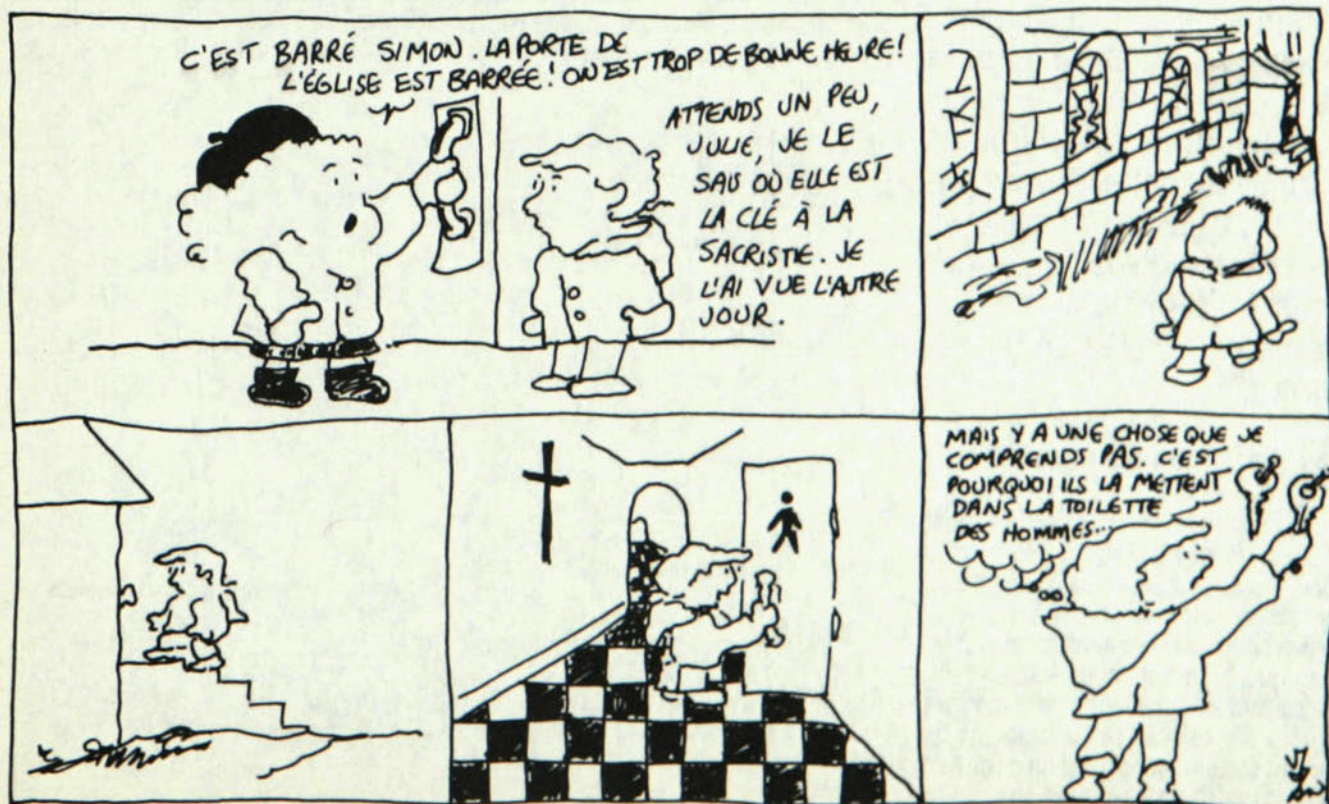
De ceci on peut s'amuser à conclure deux choses. La première, c'est qu'au point de vue strictement "marketing", il y a peut-être un vice dans la flamme, je veux dire

dans la forme. En territoire québécois, pour avoir une couleur plus locale, on aurait dû faire courir Bourassa avec une torche électrique. La deuxième serait que les Québécois-es ne s'enflamment pas pour n'importe quoi et ne se chauffent pas au bois d'érable. Les plus pessimistes et/ou nostalgiques vous diront qu'ils ne s'enflamment plus pour rien (Jean-Paul Bel-leau mis à part). D'un naturel plus optimiste, certains signes me donnent à penser que si les flammes sont rares, il y a encore un bon lit de braises. Des braises au brasier... il ne manque qu'un souffle de vent et un bon tas de bois mort. Qui sait, ça prendrait peut-être juste ça pour nous réchauffer?

Y'a toujours les exceptions, de ceux qui, moins frieux ou dévorés d'un tel feu, peuvent se permettre des "strip-tease" en plein hiver! □

par NICOLE BRAIS

LE MONDE VU D'EN BAS





L'équité salariale: avant l'an 2000?

par SYLVIE DESAUTELS

Chez Hydro-Québec, on est mieux payé à relever les compteurs (aucune exigence de scolarité) qu'à travailler comme commis de bureau (diplôme d'études secondaires en secrétariat exigé). La première tâche est effectuée surtout par des hommes, la seconde surtout par des femmes. Vous avez compris: ce sont des critères sexistes qui déterminent la valeur attribuée à tel ou tel travail. Aussi des femmes syndiquées ont-elles entrepris la tâche colossale de négocier les critères d'évaluation des emplois "féminins" et de rajuster les salaires en conséquence.

Une discrimination subtile

Les commis de bureau d'Hydro-Québec sont assignés à la classe d'emploi no 1; les releveurs de compteurs, eux, appartiennent à la classe 2, dans un système où le salaire croît avec le numéro de la classe. «Pourquoi?», questionnent-elles. «Peut-être parce que les releveurs de compteurs courent des risques sur la route, qu'ils peuvent se faire mordre par un chien? La tâche de la secrétaire n'est pas moins

stressante, rétorquent-elles, quand elle doit répondre à trois ou quatre appels en même temps, quand il faut endurer l'air climatisé dans le dos...»

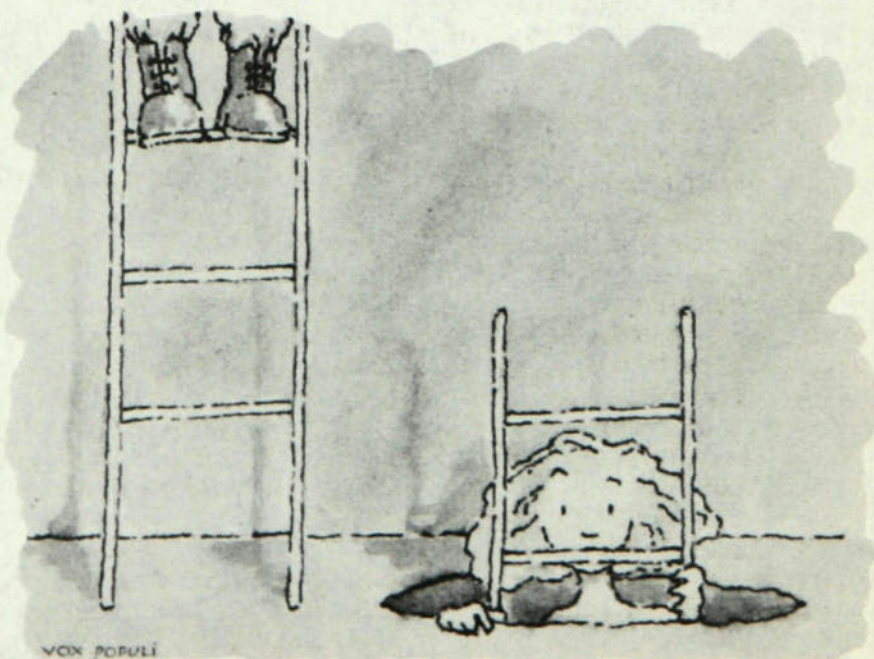
Loin d'être le fait du hasard, la discrimination fait partie du système. En novembre dernier, Diane Clavet, syndiquée au local 2000 des employées de bureau SCFP-FTQ, révélait en conférence de presse que, chez Hydro-Québec, les femmes sont concentrées dans les trois premières classes d'emploi sur une échelle de 9. Très peu ont accédé à la classe 4.

A la même occasion, Danielle Boivin, travailleuse à la Ville de Brossard, rapportait que les employées de cette municipalité sont confinées aux quatre premières classes d'emploi sur 11. Secrétaire du directeur du Service d'évaluation, elle est la moins bien payée de tout le service, même

si c'est elle qui fait tout fonctionner lors des absences du patron. La Ville de Brossard fournit aux cols bleus (masculins) des bottines et des vêtements de travail. Mais elle ne paye ni garde-robe ni soins esthétiques à la réceptionniste à qui elle demande pourtant d'être jolie et bien vêtue!

À pas de fourmi

Les femmes canadiennes ne gagnent que 57% du salaire des hommes. Il y a bien eu la bataille du "Salaire égal pour un travail égal". Le hic, c'est que les femmes ne font pas le même travail que les hommes. Globalement, sur le marché du travail, 60% des femmes sont réparties dans une vingtaine de métiers sur 500, la plupart dans le travail de bureau, la vente et les services. Le travail dans ces ghettos d'emplois



VOX POPULI

féminins est moins bien rémunéré que celui des secteurs masculins. Ainsi, dans le secteur public québécois, le personnel de bureau reçoit un salaire de base de \$9,73 l'heure en 1988, alors que le personnel des services à plus forte concentration masculine en obtient \$10,42.

Depuis une quinzaine d'années, les femmes ont tenté de sortir des ghettos d'emplois et ainsi d'augmenter leurs revenus, notamment par le biais de programmes d'accès à l'égalité. Cependant, ces programmes ont un impact limité: il n'est pas évident que toutes les femmes veulent exercer un métier non-traditionnel. Et même si les hommes acceptaient d'occuper 50% des emplois dits "féminins", le problème du salaire moindre pour ces emplois demeure.

Une échelle de valeurs sexiste

Ginette Dussault, économiste à l'Institut des recherches appliquées sur le travail (IRAT), affirme que la sous-évaluation du travail des femmes et la discrimination salariale qui s'ensuit est responsable de 15 à 20% de l'écart salarial entre hommes et femmes. Donc, si les femmes ne gagnent que 57% du salaire des hommes, c'est en bonne partie parce que les qualités et aptitudes attachées traditionnellement aux travaux "féminins" sont jugées de moindre valeur sur le marché du travail. Également, on a trop longtemps perçu le salaire des femmes comme un revenu d'appoint ou de célibataire. Si nous voulons que les femmes obtiennent un revenu comparable à celui des hommes, il faut questionner l'ensemble des critères qui font qu'on paye un certain type d'emploi plus cher qu'un autre.

Par exemple, on accorde plus de compensation monétaire aux exigences de la force physique ou du travail à l'extérieur. À l'inverse, on sous-évalue les exigences rattachées au travail habituellement dévolu aux femmes: dextérité et finesse manuelle, tâches multiples et simultanées, relations humaines etc. Ces choix font appel à des jugements de valeur très discutables, jusqu'ici imprégnés de sexisme.

Pourquoi ne pas remplacer le critère de la force physique -payée et reconnue- par l'état de fatigue généré par le travail? On pourrait compenser la fatigue causée par la concentration, le soin et l'attention aux personnes, au même titre que la fatigue causée par l'effort physique. On devrait reviser plusieurs autres critères avant de

juger si un emploi est équivalent à un autre et devrait recevoir un même salaire. Bref, il est grand temps d'appliquer le principe du "Salaire égal pour un travail équivalent". Celui-ci est contenu dans la Charte québécoise des droits de la personne depuis 1976. Mais définir l'équivalence constitue un enjeu de taille: pour y parvenir, les femmes se sont tournées du côté des recours légaux et, plus récemment, du côté de la négociation collective.

Les recours juridiques

Le peu de procédures judiciaires entreprises en vertu de l'article 19 de la Charte n'ont guère fait avancer l'équité salariale pour les femmes. D'abord parce que ce principe est peu connu chez nous; plusieurs ne connaissent que le "salaire égal pour un travail égal". Ensuite, parce que le processus judiciaire est très exigeant. Lorsqu'une travailleuse dépose une plainte, c'est elle qui doit faire la preuve que son employeur a des pratiques discriminatoires dans l'établissement de sa structure salariale. L'employeur peut utiliser des artifices juridiques pour retarder les règlements; il peut aussi prendre son temps pour apporter les correctifs voulus. Ces recours sont très longs et coûteux, donc peu accessibles aux femmes non-syndiquées.

Toutefois, des syndiquées commencent à se prévaloir davantage de l'article 19 de la Charte. Le printemps dernier, la CSN a déposé devant la Commission des droits de la personne des plaintes concernant une quinzaine de corps d'emplois. La correction de ces discriminations pourrait toucher 10,000 travailleuses des secteurs santé et éducation et met en jeu des ajustements variant entre \$354. et \$3200 par année par personne.

La négociation

Les centrales syndicales CSN, CEQ et FTQ ont entrepris de négocier avec les employeurs des plans d'évaluation des emplois, et donc de réévaluer les échelles salariales. Faire un plan d'évaluation n'est pas simple. Il s'agit de choisir quels critères sont pertinents pour évaluer un emploi et décider de l'importance de chacun des critères: qualifications requises, efforts à fournir, degré de responsabilité, conditions de travail etc. Dans son document, l'IRAT propose une très intéressante méthode d'évaluation par pointage.

La CEQ et la FTQ ont mis sur pied des comités paritaires qui travaillent à des plans d'évaluation des emplois. La CSN a conclu avec le gouvernement du Québec une entente prévoyant d'engager les négociations dans le secteur public six mois avant le délai prévu. En ce printemps 88, des négociations portent donc spécialement sur la position relative des emplois dans la structure salariale de ce secteur, avec une priorité sur les emplois "féminins". Les ajustements envisagés pourraient être de l'ordre de 0,3% de la masse salariale, soit \$30 millions sur 5 ou 6 ans.

Des défis

Un autre moyen d'accélérer l'avènement de l'équité demeure la sensibilisation des travailleur-euse-s et du public. Les obstacles sont nombreux, surtout au chapitre des valeurs difficiles à changer. En conférence de presse, l'économiste Ginette Dussault rappelait que les patrons américains sont beaucoup plus favorables aux programmes d'accès à l'égalité, moins dérangeants que la révision complète des tâches et des salaires. Quand aux ouvriers, ils se sentent menacés, dévalorisés devant la possibilité qu'une employée de bureau soit payée au même salaire qu'un conducteur de véhicule. Les femmes devront débattre et sensibiliser...

Les hommes risquent de leur opposer l'argument que leur revendication grugera de l'argent normalement alloué à l'augmentation de tous les salaires. Pour le contrer, les femmes syndiquées veulent négocier une enveloppe budgétaire spéciale, affectée uniquement au correctif de la discrimination salariale des femmes.

Chose certaine, les femmes sont tannées d'attendre. En 1911, elles gagnaient 53% du salaire des hommes; aujourd'hui, elles en gagnent 57%. Il est à souhaiter que les démarches entreprises par les femmes syndiquées aient des répercussions assez rapides sur les femmes non-organisées. L'équité salariale, ce n'est pas un luxe, et les femmes la veulent avant deux ou trois générations. □

Sources:

CCNSP-CSN. *La restructuration salariale du secteur public*, nov 87, 29 p.

Ginette Dussault. *A travail équivalent, salaire égal: la portée de la revendication*, IRAT, bulletin no 27, sept 87, 80 p.

Sylvie Desautels travaille au secteur promotion communautaire du Centre St-Pierre.

Vivre dans la rue

par JEAN TREMBLAY

Ils seraient 26 000 dans les rues de Manille, et au-delà de 2 000 dans celles de Montréal. La république d'Haïti en compterait plus de 160 000. Au-delà des contextes indéniablement différents, les jeunes sans-abri ont des points communs. Un colloque international, tenu à Montréal peu avant la fin de l'Année internationale du logement des sans-abri, a réuni dans un atelier des intervenants qui rejoignent ces jeunes là où ils sont: dans la rue.

Causes multiples

En Haïti, explique Jean-Robert Chéry, coopérant volontaire, l'espace physique que pouvait occuper un groupe familial ("lakou") à la campagne est si petit qu'on ne peut pas le partager avec l'ensemble des enfants. Chassés de la campagne faute de terre, les paysans pauvres affluent vers la capitale, où les industries de sous-traitance leur font miroiter l'espoir d'un emploi. Plus souvent qu'autrement, cet espoir sera déçu. Vu l'insuffisance de revenus pour se loger convenablement, on s'entasse. La mortalité infantile et la malnutrition s'amplifient, l'éclatement de la famille devient monnaie courante.

Pour Marilou Postre, enseignante auprès de jeunes de 6 à 16 ans qui peuplent les rues de Manille, la pauvreté et les conflits familiaux amènent les enfants à quitter leur foyer... à supposer qu'ils en aient eu un. «La plupart d'entre eux, rapporte-t-elle, vivent dans des endroits occupés par des squatters, sur les trottoirs, dans

les entrées de building, dans les parcs... ou n'importe où ailleurs.»

Pour survivre, ces jeunes se livrent à diverses activités: cirer les souliers, surveiller les voitures, être vendeur ambulant, mendier, fouiller les dépotoirs, etc. Plusieurs s'adonnent à la drogue et pratiquent la prostitution pour le "plaisir" de certains touristes.

Dans les sociétés nord-américaines, les causes de l'itinérance sont multiples: économiques, familiales, sociales. Les politiques gouvernementales peuvent contribuer à accroître le phénomène; par exemple, une désinstitutionnalisation qui ne s'appuierait pas sur des ressources communautaires adéquates aurait toutes les chances de rejeter à la rue les ex-patients psychiatriques.

Travail de rue

Elles se nomment "Programme d'animation des enfants d'Ermita" à Manille, "Association pour les enfants des rues de Port-au-Prince" ou "Projet d'Intervention auprès des Mineurs Prostitués (PIMP)" à Montréal. Ces ressources communautaires issues du milieu ont en commun de travailler **avec** le jeune dans son univers.

Cela peut signifier lui offrir un groupe d'appartenance où il pourra trouver un appui. Ainsi, le PIMP fournira aux jeunes prostitués montréalais un local situé dans le centre-ville. Le Repaire se veut un lieu alternatif à la rue, un centre de ressources (accueil et écoute téléphonique, démarches institutionnelles, information sur les drogues, la sexualité, les lois, etc.) et d'apprentissage (activités culturelles et de loisirs organisées par les jeunes, forma-

tion au travail de groupe, etc).

On veut aussi répondre aux besoins d'autosuffisance et d'autonomie exprimés par les jeunes. Par exemple, à Manille, on encourage le jeune à s'assurer un revenu en le soutenant financièrement dans ses activités de vendeur ambulant, de cirer de chaussures ou de pêcheur. On pourra aussi le référer pour des emplois. De plus, le jeune peut assurer sa subsistance en collaborant au programme de production alimentaire (élevage de cochons et de lapins, culture piscicole et jardinage).

Dans certains pays, les services offerts par ces ressources communautaires sont les seuls accessibles aux populations laissées pour compte. Le gouvernement haïtien, rapporte Jean-Robert Chéry, n'a pas de programme spécifique pour aider les enfants de la rue... sinon des camps de travail!

Dans d'autres pays, elles constituent une alternative au réseau hiérarchisé des services sociaux et de santé, où la dimension humaine est trop souvent évacuée par la lourdeur de l'appareil administratif et où on ne se préoccupe pas d'impliquer le jeune dans les actions et les décisions qui le concernent.

Les ressources communautaires représentées au Colloque reposent sur "le travail de rue", une méthode, nous dit Jacques Pector du PIMP, qui amène l'intervenant à s'impliquer sur le terrain où les jeunes sont en situation. «On veut mettre le jeune en confiance; pour cela, il faut l'écouter dans son univers. On respecte le rythme du jeune et son droit à faire ses propres expériences.» □

Jean Tremblay travaille au secteur promotion communautaire du Centre St-Pierre.



ALAIN CHAMON



par Jean Forest

Par quel détour ce "tour du Québec"?

Cette chronique se propose de vous ballader par tout le Québec en prenant le détour de la presse communautaire locale. Celle qui porte de jolis noms comme: À fleur d'eau, le Côte, Droit de parole, l'Epik, l'Eveil du citoyen, le Mussely, le Trait d'union...

Celle aussi qui tient timidement le double flambeau d'une presse libre des intérêts financiers monopolisateurs et d'une presse issue de la volonté de prendre et de donner la parole. Et quel est le bulletin de santé de cette presse communautaire du Québec au début de 1988?

Vivante, tout d'abord, à travers une cinquantaine de canaux qui publient et distribuent à la semaine ou au mois quelque chose entre une dizaine de feuilles brochées et un tabloïd d'une vingtaine de pages. Batailleuse, parce que laissée à elle-même sans aucune aide gouvernementale face à l'envahissement des hebdomadaires privés. Organisée, parce que regroupée dans une association, l'Association des médias écrits communautaires du Québec, qui s'échine à offrir des services de pointe au plus bas prix possible, tel une banque de données télématique. Convaincue, enfin, qu'elle doit vivre et se développer pour que le mot "liberté de presse" puisse continuer à avoir du sens dans le monde des hebdomadaires.

Pas si mal n'est-ce pas dans une conjoncture de concentration de la presse hebdomadaire entre les mains des magnats des mass médias.

Et variée en plus de ça! Faites-en le tour, vous verrez combien elle est proche des gens... comme vous. Des gens dont elle a besoin, soit dit en passant, où que vous soyez au Québec.

Un droit reconquis par les Hurons

Saviez-vous que depuis le huit septembre dernier les Hurons du Québec ont reconquis théoriquement leurs droits sur tout le territoire s'étendant du Saguenay au St-Maurice, sur la rive nord du St-Laurent, et nommé l'accès au Parc national des Laurentides?

En fait, ils avaient été

chassés de ce territoire lors de l'installation du parc en 1906 et ce n'est que le huit septembre qu'un juge de la Cour supérieure a interdit aux Blancs de «les empêcher d'aller en forêt».

Rien de surprenant au fait que cela nous ait échappé compte tenu de l'habitude historique que nous avons "d'oublier" l'existence même des Indiens chez nous, d'autant plus que ceux de Loretteville n'ont pas obtenu cette victoire de façon éclatante mais bien par la voie des tribunaux. Le journal communautaire de Limoilou à Québec,

L'Avis de quartier n'a toutefois pas manqué l'occasion d'attirer l'attention du public sur cette question.

C'est une longue lutte juridique, menée par quatre frères, les Sioui, dont l'un d'eux, Konrad, est chef provincial des Amérindiens du Québec et chef-adjoint à l'Assemblée des Premières nations du Canada, que les Hurons ont reconquis ce droit "dont l'étendue sera déterminée au fur et à mesure", selon Me Michel Pouliot, un des avocats des frères Sioui.

Mais Konrad Sioui, quant à lui, est très fier de cette victoire et il a profité de l'événement pour réaffirmer le droit des Indiens à l'autodétermination: "Nous avons aidé l'homme blanc à s'installer en ce pays en le nourrissant et en le soignant et ce, pacifiquement. Mais il est temps que nos droits soient inclus dans la constitution canadienne et nous voulons négocier au même titre que les Pères de la Confédération.

"Il y aura toujours des Indiens, continue-t-il, même si les tam-tam et les plumes ne sont plus que du folklore. Mais il faut préciser la notion du titre "indien" pour que nous puissions vivre avec vous dans le respect de nos différences. Ce jugement renforce notre capacité de négociation parce qu'il donne plus de poids à l'idée d'autodétermination des Indiens à l'intérieur d'une fédération canadienne".

Dans sa livraison du 27 octobre 1987, **L'Avis de Quartier** a fait état de cette nouvelle à travers une entrevue exclusive avec M. Sioui.

La lutte contre le sida

Le Mouvement d'information et d'entraide dans la lutte contre le sida, le MIELS, du quartier Limoilou à Québec, n'a pas la vie facile avec son projet d'implantation d'une Maison pour sidatiques dans ce quartier de la Vieille capitale. Mais, «...le projet se réalisera et l'opposition disparaîtra lorsque les gens seront bien informés» a déclaré M. René Raymond, le président du groupe, dans le numéro de décembre de **L'Avis de quartier**

Cette maison veut s'installer rue de la Ronde dans la paroisse St-Pie X, à cause notamment de la proximité de l'hôpital de l'Enfant-Jésus «...la nature même de la maladie pouvant créer des urgences très graves».

Or, ce sont quatre résidents de cette rue qui se sont violemment opposés au projet et les objections qu'ils avancent semblent partagées par plusieurs personnes des environs qui n'ont manifesté que peu d'ouverture face au projet lors d'une assemblée d'information tenue le même mois.

Dans un éditorial, **L'Avis de quartier** avait tenté de calmer les gens tout d'abord en les rassurant sur la transmissibilité de la maladie puis en leur rappelant que les sidatiques sont d'abord des êtres humains aux prises avec une maladie à ce jour incurable. Des gens à aider donc.

Il semble rester beaucoup de chemin à faire dans ce dossier très actuel.

Jean Forest, travaille au "secteur communications" du Centre St-Pierre.



Sécurisantes sectes

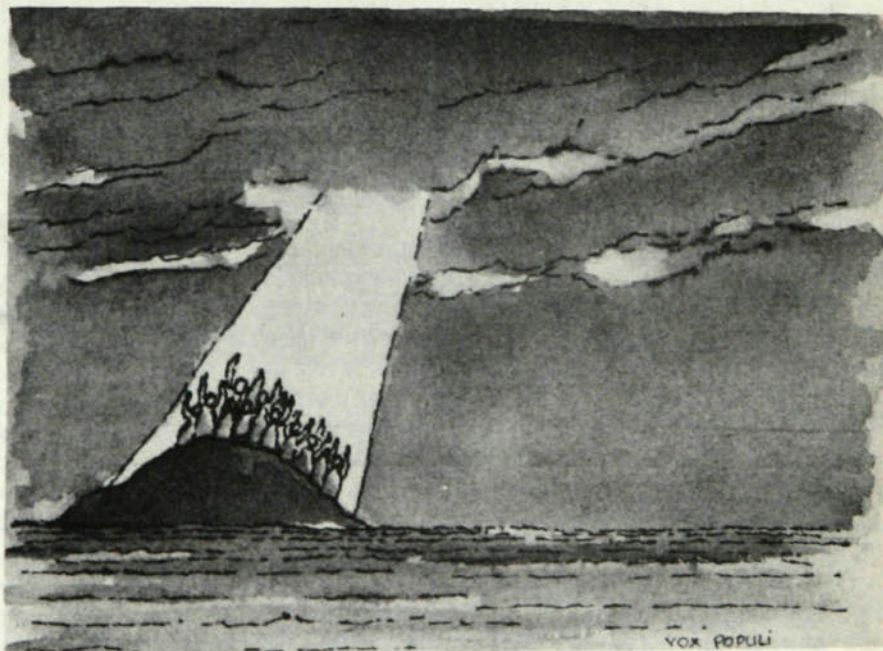
par JOCELYNE GAMACHE

On les imagine au coin des rues, revêtus d'un sari, le regard fixe, un pamphlet à la main, tentant de nous convaincre de l'imminence de la fin du monde. L'image se modifie parfois: veston, cravate, un look d'homme d'affaires qui viendrait nous vendre - pour pas cher - la Parole et la Vérité qu'on espérait sans savoir qu'elles existaient vraiment.

Des gens comme tant d'autres

Les adhérent-e-s aux nouvelles religions¹ ne correspondent pas à ces portraits. Ils-elles ressemblent à Monsieur ou Madame tout-le-monde et c'est peut-être dû au fait que les questions portées par ces adeptes pourraient être celles de n'importe qui. Des études ont tenté de broser le profil-type de l'adepte des nouvelles religions. Il s'agirait de «jeunes adultes, dont l'âge varie de 25 à 40 ans, appartenant aux classes moyennes de la société et jouissant pour une grande majorité d'une éducation collégiale... Plusieurs sont insatisfaits du travail qu'ils occupent ou encore de leurs relations affectives.»² Vues sous cet angle, les nouvelles religions constitueraient donc une réponse aux malaises de gens qui n'ont d'autres lieux pour les partager.

Selon Yves Casgrain du Projet-Culte³, on s'intéresse aux nouvelles religions lorsqu'on a un vide à combler. Soit que la société ne répond plus à nos besoins, ne nous assure plus un épanouissement spirituel; soit que les religions traditionnelles



ne nous font plus cheminer ou ne répondent pas adéquatement à nos interrogations. On se tourne alors vers des lieux qui semblent mieux adaptés à la société d'aujourd'hui et aussi plus chaleureux.

Le foisonnement des nouvelles religions au Québec pourrait en partie s'expliquer par le vide laissé par la sécularisation de la société. Il représente l'éclatement des valeurs traditionnelles et, en ce sens, constitue une tentative populaire de réponse aux questions laissées en plan par la régression de la foi catholique.

Valorisation

Dans un article sur les nouvelles religions⁴, Pierre Pelletier remarque que «plusieurs qui n'avaient jamais joué de rôle important dans la société se voient confier des responsabilités... Ils partagent les soucis et les fardeaux du fondateur ou du Maître qu'ils côtoient souvent de près...

Plutôt que de les confiner à un rôle passif de pur auditeur, on leur demande de lire, d'étudier, de poser des questions, de raconter leur expérience, que tout le monde écouterait avec sympathie et dont on discuterait... En somme, on fait partie d'une élite.»

En fait, le sentiment d'appartenance à une cause et à une communauté que ces organismes réussissent à susciter, explique sûrement une partie de leur popularité et de leur survivance. Les groupes sont chaleureux et soucieux du bien-être de chacun. Le statut social, le niveau de revenu n'ont que peu d'importance comparativement au travail que les adeptes sont prêts à fournir

Vues d'un autre angle, les sectes constituent aussi une réponse à l'individualisme et au matérialisme de notre société. Elles sont un îlot de fraîcheur où le merveilleux et la magie jouent encore un rôle. Qu'on pense aux guérisons miraculeuses dont

certaines se targuent ou au pouvoir magique qu'elles accordent à la prière: «Tu ne seras jamais dans le besoin parce que Dieu te dépannera. Tu n'as qu'à lui demander et ça va arriver.» (Germaine).⁵

«On est bien accueilli, on ne nous pose pas de questions si on sent qu'on ne veut pas répondre tout de suite», raconte Chantal⁶. «Notre présence suffit», ajoute Germaine.

Une Parole au-dessus de tout soupçon...

Beaucoup de gens semblent attirés par les nouvelles religions mais il nous a été impossible de connaître le nombre d'adeptes québécois-es. Le Centre d'Information sur les Nouvelles Religions (CINR)⁷ possède 864 dossiers de groupes oeuvrant sur le territoire québécois, dont 600 environ semblent fonctionner comme des groupes constitués.

On distingue deux types de nouvelles religions: la foi biblique absolue et la connaissance absolue. La connaissance absolue insiste sur la connaissance de soi et de ses limites comme condition de libération. L'Eglise de Scientologie, Eckankar, l'Association gnostique internationale et d'autres groupes méditatifs ou de croissance personnelle proposent cette alternative spirituelle.

Quant à la foi biblique absolue, Richard Bergeron la définissait, dans un texte qu'il signait pour la revue *Médium*, comme «une forme particulière de fidéisme qui a une tendance marquée à identifier la foi à une émotion et à un mouvement de confiance, et à exclure l'intelligence de l'acte de foi».⁸ Les Témoins de Jéhovah, les Eglises adventistes, les divers groupes évangéliques pentecôtistes font partie de cette catégorie. Le C.I.N.R. estime que ce sont les groupes de foi biblique qui recrutent le plus d'adeptes au Québec, probablement à cause de notre longue tradition chrétienne.

Ce type de groupement religieux pose, comme fondement à son discours, la croyance absolue en la Parole de Dieu, en la Bible. Comme le fait remarquer Bergeron: «Cette parole est entièrement digne de foi; elle ne peut être l'objet d'aucune question, d'aucun doute, d'aucun soupçon». Elle est entièrement crédible parce que d'origine divine. Ces groupes proposent une morale rigide, s'appuyant sur des principes ou des commandements eux-mêmes

rigides qui ne peuvent en aucun cas être remis en question pour de vulgaires considérations terrestres.

Le terrestre est dérisoire

Peu à peu, ce discours prend ses distances avec la société. Dénonçant la corruption qui règne ici-bas, il affirme que le monde court à sa perte, que la fin du monde est imminente, que l'Apocalypse est pour bientôt. Seule la foi peut nous sauver du cataclysme. D'ailleurs, dans un questionnaire élaboré par Monnière et Gosselin,⁹ des membres des Krishna admettaient dans une large proportion (94%), qu'on doit changer la société et la façon d'y parvenir, selon 68% des répondant-e-s, résidait dans la diffusion du message divin.

Les nouvelles religions apportent une réponse divine aux problèmes de notre époque. La Bible, la vie de Jésus ou la Baghavah-Gita renferment la solution à nos interrogations. Il suffit de savoir lire et de savoir prier. Et puisque la réponse est disponible mais d'inspiration divine, la temporalité des problèmes échappe peu à peu aux adeptes des nouvelles religions. Ils se désintéressent de la vie sociale ou politique car ils considèrent leur influence comme étant dérisoire. Dieu ou son représentant terrestre devient omnipotent et l'adepte, de plus en plus impotent.

Sécurisantes mais...

Dans une brochure publiée conjointement, l'ACEF-centre, le Projet-Culte et la Corporation professionnelle des psychologues mettent en garde contre les techniques de manipulation utilisées par certains nouveaux groupes religieux.

Des sectes cherchent à isoler les adeptes de leur milieu de vie, de même qu'à leur cacher l'information en provenance de l'extérieur du mouvement. Certaines exercent des pressions pour casser la résistance à l'idéologie du groupe, pour dissiper les doutes de l'adepte ou au contraire pour amplifier son sentiment d'appartenance. On joue sur la culpabilité des individus et on leur demande de transformer complètement leur personnalité pour en faire des êtres dociles, soumis à l'autorité du groupe.

Des sanctions physiques, monétaires ou psychologiques ou des flatteries sont parfois utilisées pour s'attacher les adeptes.

On peut aussi tenter d'affaiblir leurs mécanismes de défense par la privation de sommeil, la sous-alimentation ou des activités incessantes. Quelquefois, on a recours à un encadrement constant pour supprimer les moments d'intimité et la vie privée.

Même quand elles n'ont pas recours à la manipulation systématique, les nouvelles religions tendent à réduire l'univers des adeptes aux autres membres de leur Eglise. Le groupe semble si chaleureux, si compréhensif et si humain qu'il n'est plus nécessaire d'en sortir pour combler ses besoins affectifs. Il tend à s'auto-suffire.

Il compense pour les frustrations vécues à l'extérieur. A la longue, le groupe devient une fin en soi, au même titre que la doctrine qui l'a fait naître.

Les nouvelles religions sont sécurisantes: elles offrent la chaleur d'une communauté et des réponses claires à des questions complexes. Mais les sacrifices qu'elles exigent (temps, argent et trop souvent parents et ami-e-s), le dogmatisme et le fanatisme que plusieurs demandent de leurs membres, le culte du merveilleux qu'elles entretiennent, l'absence de critique et la coupure avec le monde qu'elles entraînent, constituent-elles une alternative au désarroi spirituel de cette fin de millénaire? □

1. Le terme "nouvelles religions" désigne de façon générale tous les courants qui se démarquent des religions traditionnelles, incluant des groupes de méditation, groupes de croissance personnelle etc. Le terme "sectes" désigne les groupes religieux fermés, sectaires, qui proposent une idéologie et une culture propres. Plusieurs sectes se réfèrent à la Bible.

2. Chagnon, Roland, "La clientèle-cible et ses motivations", in *Médium*, no 28-29, Automne 87, p. 20.

3. Projet-Culte est un groupe d'éducation et de ressources sur les sectes. Il s'intéresse particulièrement aux techniques de manipulation de certaines d'entre elles. Il offre de plus un service de rencontre pour les ex-adeptes.

4. Pelletier, Pierre, "Psycho-pathologie des groupes", *Médium*, op. cit., p.24.

5. Nom fictif.

6. Nom fictif.

7. Le Centre d'Information sur les Nouvelles Religions (CINR) offre un service d'information sur les nouvelles religions. Son centre de documentation offre plus de mille volumes sur cette question. Il se veut aussi un service d'accompagnement pour les adeptes ou ex-adeptes.

8. Bergeron, Richard, "Deux voies spirituelles absolues", in *Médium*, op. cit., page 15.

9. Gosselin, J.-P. et Monnière, D. *Le trust de la foi*. Ed Québec-Amérique, 1978, p.157.

Jocelyne Gamache travaille à l'Organisation populaire des droits sociaux-région de Montréal. Elle écrit cependant ici à titre personnel. Elle est membre du comité "Vivre en 1988" de *Vie ouvrière*.



L'immigration en France

par NOËLLE SAMSON

Marseille -

13 mars '83: Premier tour des élections municipales. Une bombe éclate dans un terrain vague où jouaient des enfants gitans, tout près d'une "cité de transit" habitée à 80% par des étrangers: un mort et un blessé.

19 avril '83: Une bombe est découverte au coeur du quartier arabe; elle est désamorcée juste à temps.

11 mai '83: Un policier est jugé pour le meurtre d'un jeune Arabe, commis en 1980. Le procès est encore une fois reporté.

13 juillet '83: À la suite d'une querelle dans une cité HLM, trois frères arabes sont blessés par balle. Deux d'entre eux resteront handicapés pour la vie.

11 août '83: Un jeune Algérien, arrivé clandestinement sur un bateau, est tué par un inspecteur des douanes.

Sans parler des petits attentats contre des foyers de travailleurs étrangers, contre Air Algérie... et d'une affaire qui a largement dépassé les limites de la région: l'attentat sauvage commis sur la personne d'Habib Grinzi, un jeune Algérien venu passer ses vacances en France. Trois candidats à la Légion Etrangère ont d'abord battu M. Grinzi dans le train qui l'emmenait à Marseille, où il devait reprendre son bateau. Ils sont revenus à la charge et, après l'avoir roué de coups une seconde fois, ils l'ont jeté en bas du train, sur la voie ferrée.

La propagande de l'extrême-droite

1983 fut une année assez marquante dans la triste histoire du racisme à Marseille. Dans cette ville d'un million d'habitants, il y a un peu moins de 100 000 étrangers, vivant dans la partie la plus détériorée du centre-ville - "le quartier arabe" - et dans les HLM de la proche ban-

lieue - "les quartiers Nord". C'est ici que l'extrême-droite de M. Le Pen, président du Front National, a battu le record de 25% au premier tour des élections municipales, principalement dans les quartiers où le Parti communiste était naguère très influent.

Il faut dire qu'avec l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, M. Le Pen et ses alliés ont mené des campagnes systématiques contre l'immigration, l'accusant de tous les maux: d'être responsable du chômage, de vivre aux crochets des Français (d'allocations diverses), d'engorger les hôpitaux... et enfin d'être responsable de tous les vols, viols et autres délits. Dans le même élan, M. Le Pen fustigeait le gouvernement, accusé de "laisser faire".

Cette propagande a surtout porté fruit dans les milieux les plus touchés par le chômage, les mauvaises conditions d'habitation... là où Français et Immigrés cohabitent, non par choix mais par obligation. Elle a conforté un sentiment d'insécurité jusqu'ici resté sans voix. Elle a malheureusement justifié, auprès de beaucoup de

gens, la nécessité de s'autodéfendre puisque la menace semblait grande et le pouvoir incapable d'y répondre. Et c'est ainsi que tant de "bons citoyens", souvent petits salariés ou chômeurs, ont voté pour M. Le Pen, persuadés que le départ des immigrés signifierait la fin de tous leurs maux, alors que le contraire a été aussi prouvé.

Mais là où le bât blesse, c'est qu'à Marseille comme ailleurs en France, l'immigration est là pour rester.

Les origines de l'immigration

D'où viennent donc ces quatre millions d'étrangers qui vivent en France actuellement? Dès la fin du 19e siècle, le pays en a eu besoin pour faire tourner sa machine industrielle. Après les avoir recrutés dans les pays voisins - Italie, Espagne, Portugal - il est allé les chercher dans ses ex-colonies: les trois pays du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) et les pays d'Afrique Noire. Ce brassage de populations explique notamment que l'Islam soit devenu la deuxième plus importante religion en France.

Mais depuis 1974, suite à une forte récession économique, l'immigration a été suspendue, sauf pour les conjoints et enfants d'un immigré déjà installé en France et y travaillant, pour les membres de la CEE et les requérants au statut de réfugié. Mais ces étrangers sont loin de bénéficier des mêmes droits que les Français et ceci dans tous les aspects de leur vie.

Non-droit: le travail

C'est dans le domaine du travail qu'un contrôle continu s'exerce de la façon la plus contraignante. Prenons le cas de M. Ouader, arrivé à Marseille il y a 28 ans pour travailler dans la construction. Pen-



PIERRE COT

- Dans le port de Marseille...

dant les cinq premières années, il lui a fallu renouveler ses cartes de séjour et de travail à tous les ans - démarches obligatoires qui impliquaient à chaque fois la perte de plusieurs journées de travail. Puis, il a pu obtenir des cartes de trois ans sur lesquelles étaient encore indiqués sa profession et le département dans lequel il était autorisé à l'exercer. Mais en 1974, M. Ouader s'est retrouvé au chômage. Lorsqu'il a dû faire renouveler ses cartes, on lui a conseillé de retourner dans son pays: le gouvernement pouvait lui fournir 2 000\$ pour repartir. On lui a quand même redonné ses cartes en lui conseillant de réfléchir à la proposition. Mais M. Ouader connaissait plusieurs de ses compatriotes qui avaient tenté l'expérience du retour sans succès car, une fois dépensés les 2000\$ dans leur pays d'origine, ils se sont retrouvés là-bas sans travail.

Alors, M. Ouader a songé à déménager dans une autre ville où il avait de la parenté. Lorsqu'il est allé se renseigner sur les démarches à entreprendre pour ce faire, on lui a répondu qu'il ne pourrait pas obtenir sa carte de travail car la situation de l'emploi dans la construction n'était pas

favorable là-bas. Et tout à coup, M. Ouader a réalisé que ses précieuses cartes le tenaient "enfermé" dans un lieu et dans un travail.

Avec l'arrivée de la gauche au pouvoir, M. Ouader a nourri d'énormes espoirs, comme la plupart de ses amis, car M. Mitterand avait promis, avant son élection, d'accorder une carte unique de 10 ans à tous les étrangers établis au pays. Mais il a fallu deux années de diverses manifestations organisées par les jeunes immigrés - dont une grande "marche des Beurs" (arabes, dans le langage des banlieues) de Marseille à Paris - pour qu'en 1983, ce droit soit finalement accordé. Mais, à cause des difficultés administratives, son application prendra encore quelques années. Dès que la carte de M. Ouader viendra à expiration, il pourra enfin demander une carte de 10 ans - ce qui facilitera ses démarches vis-à-vis de ses employeurs éventuels. Tous ceux qui sont dans la même situation que lui, travaillant dans l'industrie automobile, les mines, l'hôtellerie ou les hôpitaux se réjouiront de cette nouvelle mesure. Ils ne peuvent cependant pas espérer obtenir un emploi dans la fonction publique, réservée aux "nationaux".

Logement: dans mon HLM

En '83, M. Ouader entreprend les démarches pour faire venir à Marseille sa femme et ses cinq enfants. Après avoir rempli un tas de formulaires, après avoir trouvé un logement assez grand, la famille arrive donc. Elle s'installe aux "Flamants" une des grandes cités HLM de la banlieue Nord de la ville, où vivent des centaines de familles entassées dans d'immenses tours. Les parties communes, escaliers, couloirs, ascenseurs, sont dans un état de délabrement épouvantable. Et, dehors, les enfants n'ont que l'asphalte pour terrain de jeux. Mais la famille est heureuse de se retrouver dans un logement de quatre pièces. Bientôt, les Ouader se rendront compte que les rapports de voisinage ne sont pas toujours faciles: on entend tout d'un appartement à l'autre. Visiblement, certaines familles françaises les évitent.

Mme Ouader s'inquiète pour ses fils aînés, qui fréquentent l'école secondaire du quartier. Souvent, ils traînent dans la cour avec d'autres jeunes de leur âge. Ceux-là ont déjà quitté l'école depuis longtemps et passent leurs journées à tourner en rond dans les alentours. Puis elle entend parler

de vols de voitures et son inquiétude grandit encore. Son mari lui lit les journaux qui relatent, à pleines pages, les petits méfaits commis par certains jeunes, comme si tous les jeunes immigrés étaient délinquants en puissance (alors que 85% des délits commis en France le sont par des Français, selon les statistiques du ministère de la Justice en '83). Dans cette atmosphère insécurisante, Mme Ouader a tendance à s'isoler chez elle, essayant de recréer le plus possible une ambiance familiale, "comme avant le grand voyage".

Parfois, la famille reçoit la visite de couples et d'amis, dont plusieurs ont émigré seuls (comme ce fut le cas pour la majorité des immigrants avant 1974). Quelques-uns logent dans des chambres exiguës, louées par ceux qu'on appelle "les marchands de sommeil" sans scrupules, où des lits servent parfois 24 heures sur 24, pour un travailleur de nuit et l'autre de jour. D'autres se retrouvent en "foyers" (maisons de chambres) spécialement construits pour les étrangers, où le confort minimum n'est pas toujours assuré: chambres mal entretenues, cuisines et toilettes communes à l'étage. Mais au moins, dans ces foyers, un travailleur d'origine arabe peut se faire accepter, alors que, dans les logements du secteur privé, c'est quasiment impossible. Pour justifier le refus, on allèguera toutes sortes d'excuses telles que le manque de ressources ou le fait que le logement vient d'être loué à quelqu'un d'autre. Si bien que les recours sont impossibles.

Vie politique: l'exclusion

Du point de vue de la participation à la vie politique, M. Ouader a connu de grandes déceptions. Avant son élection, M. Mitterrand avait promis que les étrangers bénéficieraient du droit de vote aux élections municipales. Or, six ans plus tard, plusieurs pays européens l'ont accordé (Suède, Norvège, Danemark, Pays Bas), mais pas la France. Dans le but de favoriser une certaine participation des immigrés, deux municipalités les ont autorisés à élire des représentants associés au Conseil municipal. Mais pour ne pas enfreindre la loi, qui interdit aux immigrés l'accession aux charges politiques, et pour éviter des poursuites dont l'ont menacé l'extrême-droite, le Conseil suspend la séance quand ces représentants veulent prendre la parole!



- Une manifestation du Front national

Cependant, M. Ouader et ses amis ont au moins pu se réjouir de ce que le droit d'association ait été accordé en 1981 pour les étrangers. Et il a pu constater à quel point les jeunes ont su saisir l'occasion et fonder diverses associations: des troupes de théâtre, des associations de défense de leurs droits et une radio des immigrés, "Radio-Gazelle". Du même coup, les immigrés ont eu le droit de siéger aux conseils d'administration des centres communautaires et des centres de formation. Parfois, ils sont employés par ces associations qui travaillent pour et avec l'immigration, mais ils sont encore minoritaires car, pour l'immense majorité des jeunes immigrés, l'école s'arrête à la fin du "professionnel court", sorte de voie de garage qui mène à des emplois sous-qualifiés ou au chômage.

France-Québec: quelques éléments de comparaison

Ce tableau, bien incomplet, de l'immigration en France permet d'établir quelques points de comparaison avec l'immigration au Québec et au Canada. En France, jusqu'en 1974, l'immigration était majoritairement constituée d'hommes seuls, venant pour travailler, alors qu'ici, l'immigration a toujours été nécessaire pour peupler le pays. Il fallait, bien sûr, des bras pour le travail, mais il fallait également des familles pour augmenter la population.

Les guerres coloniales menées par la

France ont lourdement marqué les rapports d'une partie de la population avec les immigrés, ce qui n'existe pas ici.

En France, les pouvoirs en place n'ont pas fait preuve d'une volonté politique claire pour contrer les idées et les actes racistes, et ceci à quelque niveau que ce soit. Ici au contraire, il me semble y avoir quelques indices d'une volonté de changement, surtout au niveau municipal. Pensons aux politiques de discrimination positive à l'embauche pour les communautés culturelles (même si elles n'ont pas encore donné les résultats attendus), à la volonté de la Ville de Montréal de mener son enquête après la mort du jeune Griffin... Enfin, on ose espérer que les pouvoirs publics prendront les moyens de sensibiliser la population à la réalité de l'immigration de manière à ce que les rapports entre les communautés restent le plus harmonieux possible. □

Références:

L'immigration de Joël Bodin et Sylvane Casademont, Centre d'Information Educative, Collection "Ouverture sur la vie", 1983.

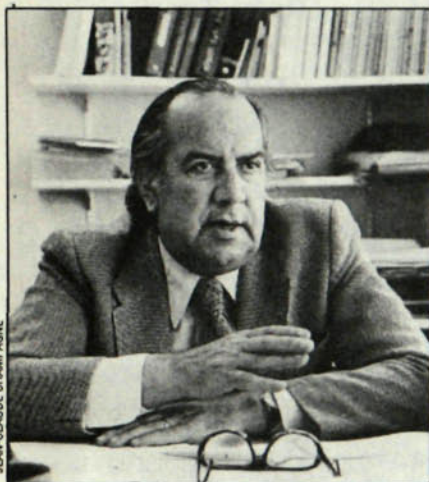
La fin des Immigrés, de Françoise Gaspard et Claude Servan-Schreiber. Editions du Seuil, Collections Points Politique, 1985.

L'effet Le Pen, Dossier présenté par Edwy Plenel et Alain Rollat, Editions La Découverte / le Monde.

Noëlle Samson est Française. Elle a travaillé de 1971 à 1981 dans le mouvement communautaire à Pointe Saint-Charles. De 1981 à 1985, elle a été animatrice culturelle à la Maison de l'Etranger à Marseille. Elle travaille actuellement au YMCA de Pointe Saint-Charles, en organisation communautaire.

Campagne de promotion 1988

Montréal, le 30 janvier 1988



JEAN-CLAUDE CHAMPAGNE

C'est avec enthousiasme que j'ai accepté la demande de Gilles Dugal de présider la campagne de promotion de Vie Ouvrière (1988).

Cette revue engagée est nécessaire. La concentration des media d'information fait qu'au Québec comme ailleurs, il y a une grande uniformité pour que pénètrent dans le public les idées portées par les dirigeants politiques et les brasseurs d'affaires. Le peuple est incité à épouser le grand courant conservateur, ce qui est loin de servir les intérêts de la plus grande partie de la population.

Vie Ouvrière apporte un autre point de vue. Vie ouvrière est rafraîchissante. Les dossiers présentés sont documentés, bien écrits dans un style lisible.

Ce qui est frappant dans Vie Ouvrière, c'est de constater la variété des sujets abordés d'une façon limpide et succincte.

Au Québec, on a besoin d'une revue comme Vie Ouvrière. Aussi, je souhaite que nous atteignons, au cours de cette année, l'objectif d'augmenter sensiblement le nombre d'abonnements.

J'invite tous les militants et les militantes des groupes populaires, des syndicats et les autres à contribuer à faire connaître et à s'abonner à Vie Ouvrière.

Merci à l'avance.

Marcel Pepin

Psst-psst les abonnés-es!!

Offre spéciale pour une durée illimitée.

Abonnez trois amis-es et obtenez un renouvellement gratuit de votre abonnement pour un an.

Merci là.

Psst- psst ...

As-tu vérifié si la boîte où tu travailles est abonnée à V.O. ?



L'Eglise en milieu populaire: passé et avenir

par GILLES DUGAL

Qui regroupe-t-elle, cette Eglise en milieu populaire, qu'on nomme parfois «Eglise populaire»? Ces personnes pratiquent-elles leur religion? S'agit-il d'une Eglise à part? Quels sont ses liens avec la hiérarchie? La Sacrée Congrégation pour la Doctrine et la foi n'a-t-elle pas condamné les courants d'Eglise inspirés de la théologie de la libération?

Le «phénomène» qui suscite tant de questions tenait en octobre dernier le sixième colloque de son histoire, à l'initiative du Centre de pastorale en milieu ouvrier (CPMO). Le temps nous a semblé propice au bilan: qu'est devenu ce courant d'Eglise, quels sont les défis qui l'interpellent?

Le projet

Née du mouvement populaire, l'Eglise en milieu populaire ne saurait être plus forte et dynamique que le mouvement populaire lui-même. Ceux et celles qui la composent sont sans-emploi, assistées sociales, mères chefs de familles monoparentales, travailleurs et travailleuses en lutte, de plusieurs régions du Québec. Beaucoup appartiennent à des mouvements d'Action catholique

-JOC, MTC, MECQ, JEC, RAM, MFC ou à des communautés de base militantes.

Là où un réseau d'Eglise fondamentaliste (i.e. qui comprend l'intervention de Dieu comme étant directe, immédiate et définitive) utiliserait la situation précaire du mouvement populaire pour se renforcer et proclamer que seul Dieu sauve, le réseau d'Eglise populaire, lui, composé d'appauvris, lutte et dénonce l'injustice. Dans ses luttes, il reconnaît l'amour efficace de son Dieu «qui écrase le puissant et relève le faible».

On perçoit là l'inspiration de la théologie de la libération, venue du Tiers-Monde et plus précisément d'Amérique latine, élaborée par des chrétiennes et chrétiens qui ont fait le lien entre leurs luttes contre l'oppression sociale et nationale, et l'option pour les pauvres qui traverse l'ancien et le nouveau Testament.

Une minorité irréductible

L'Eglise en milieu populaire représente une minorité dans l'ensemble de l'Eglise du Québec, une minorité irréductible qui exprime **son lien** avec l'Eglise en même temps que **sa différence**. Différente parce que l'Eglise en milieu populaire met la priorité sur le social plutôt que sur la liturgie et la catéchèse, parce qu'elle lutte pour l'égalité des femmes et le partage du pouvoir au nom même de leur dignité de baptisés. **En lien** avec tous les chrétiens parce qu'elle partage leur foi en Jésus libérateur des sans-voix, qu'elle se reconnaît dans les textes sociaux des évêques (libre-échange, économie etc). Elle nourrit son espérance dans la Bonne nouvelle annoncée aux pauvres et aussi dans le partage du pain qui conteste radicalement toute accumulation de biens par une minorité sur le dos de majorités.

Créer des alternatives sur le plan ecclésial n'est guère plus facile que sur le plan

syndical et populaire. Claude Hardy, ancien permanent au CPMO, affirme que «les acquis de l'Eglise en milieu populaire sont fragiles, au moment où la droite s'organise de plus en plus.» En fait, la militance dans l'Eglise est plus difficile qu'ailleurs, parce que le corridor idéologique y est étroit et les lieux de décision, mâles et centralisés. Qu'on se rappelle le silence imposé au théologien de la libération Leonardo Boff et plus récemment, le synode sur les laïcs auquel une poignée de laïcs ont pu **assister**. Cela rend plus précieuses les brèches existantes: le fait que dans certains diocèses par exemple, quelques laïcs siègent sur le conseil épiscopal (principal Conseil de l'évêque) ou encore cette déclaration de Jean-Paul II dans une lettre aux évêques du Brésil en juin '86: «Nous sommes convaincus, vous et moi, que **la théologie de la libération** est non seulement opportune mais utile et nécessaire».²

Une histoire jalonnée par six colloques

Remontons le fleuve pour retracer l'histoire de cette Eglise en milieu populaire, à travers ses moments-forts: les colloques.

Cap-Rouge, 1974. Un premier colloque, initié principalement par la revue **Prêtres et laïcs** (qui devait devenir **Vie ouvrière**), permet à des ouvriers et ouvrières, ignorés par le rapport Dumont, d'analyser leur situation dans la société et dans l'Eglise. S'y retrouvent notamment des travailleurs de la Regent Knitting (future Tricofil) de St-Jérôme et de la Celanese à Drummondville. Déclaration finale du colloque: «Jusqu'à maintenant, l'Eglise a privilégié des voies d'accès à Jésus-Christ qui sont non seulement étrangères à nos intérêts de travailleurs mais en contradiction avec eux: l'appel au sacrifice et à la générosité; l'incitation à la



Colloque 1984: Sr Luz Beatrix Arellano partage aux militants chrétiens québécois les espoirs de l'Eglise populaire nicaraguayenne.

soumission et à la résignation. (...) Quant à nous, sans rompre avec l'Eglise majoritaire, nous mettons notre espérance dans la croissance et la consolidation de ces regroupements de chrétiens engagés du monde ouvrier.³

Montréal, 1979. Le deuxième colloque permet aux travailleurs-euses et à une minorité d'alliés-es de se former à l'analyse de la société et des classes sociales. Il est l'occasion de partager leur vécu de mouvements et de communautés, qui sont à la fois des lieux où on peut prendre la parole, faire une nouvelle lecture de la Bible, cesser d'être un «consommateur religieux».

1981. L'Eglise des milieux populaires afflue de neuf régions du Québec. A la Radio-libre des classes populaires, on parle des travailleurs de la Reynolds en lock-out depuis 53 semaines, de la grève des 1500 travailleurs forestiers et de l'Eglise qui naît de la révolution nicaraguayenne. C'est un colloque de fierté: des hommes, des femmes, des enfants de classe ouvrière apportent le contenu de la rencontre.

C'est aussi un colloque d'ouverture: «Nous voulons inviter les autres portions de l'Eglise à partir de nos bases, lit-on dans le rapport final. Nous devons garder une relation constante avec l'institution, mettre les évêques en situation de ne pas oublier la classe ouvrière.» Ce défi d'ouverture s'étend à la société québécoise: «Avons-nous quelque chose à dire au

peuple du Québec? Où en sommes-nous sur le genre de société que nous voulons (...) **Le but à atteindre n'est pas de bâtir une Eglise pour bâtir une Eglise. C'est le service du peuple à l'intérieur d'un projet de société.**»

Printemps 1982: vingt communautés chrétiennes militantes se rencontrent pour la première fois. Elles sont confrontées à plusieurs défis en même temps: changer les rapports de domination omniprésents dans la société; prendre en mains l'ensemble des dimensions de la communauté; s'implanter dans la vie et les luttes du mouvement ouvrier et populaire; s'approprier l'Evangile, cette chasse-gardée des théologiens.

Le colloque de 1984, sur le thème «Fêtons nos luttes, fêtons notre espérance», vise à approfondir l'identité de l'Eglise en milieu populaire. Au coeur de la crise économique, après les coupures dans les salaires et un recul marqué des acquis syndicaux, les militantes et militants chrétiens ont besoin de se serrer les coudes et de se redire leur projet fondamental. On note lors de ce colloque un renforcement de la place des femmes et des enfants dans ce courant d'Eglise.

Octobre 1987 finalement. D'abord mobilisées dans les régions par la session «Naissance et croissance de l'Eglise en milieu populaire», quelque 225 personnes se retrouvent pour un sixième colloque, axé sur les défis posés par le passage de

l'Eglise d'aujourd'hui à celle qu'on souhaite pour demain.

On identifiera trois défis principaux. **Etre visibles** tant au plan régional que national par des prises de position sur des sujets d'actualité: Manoir Richelieu, projets de lois Bouchard sur les réfugiés etc. **Se concerter**, via une organisation souple et une coordination nationale. **Se donner de la formation**, notamment se réapproprier la Bible à partir des pauvres et des femmes. Yolande Duval, militante depuis le tout premier colloque, affirme que son espérance est basée «sur les questions que les jeunes adultes posent dans le réseau et sur leur volonté de creuser la Bible.» Elle constate cependant que les militantes et militants chrétiens sont essouffés, que l'énergie manque pour donner des suites au colloque 1987. Là comme ailleurs, plusieurs familles ne comptent aujourd'hui qu'un parent qui cumule travail et militance et tient aussi à partager sa foi avec d'autres.

L'avenir

Si, jusqu'en 1981, l'Eglise en milieu populaire était en expansion, son membership s'est stabilisé depuis. A la fois fragile et tenace, elle est appelée à consacrer le meilleur de ses énergies à l'initiation, à la proposition de son projet à d'autres secteurs de l'Eglise. Elle doit aussi élargir ses solidarités dans l'Eglise et se remettre à analyser systématiquement la conjoncture ecclésiale.

La décision prise au dernier colloque de se doter d'une coordination nationale et selon un échéancier très précis, est capitale et suppose que des hommes et des femmes de milieu populaire consentent à militer pour bâtir ce réseau régional, puis national.

Vie ouvrière exprime aujourd'hui sa solidarité, sa foi et sa compromission dans ce réseau d'Eglise. Ses pages lui seront toujours ouvertes et son appui aussi total qu'à l'automne 1973, au moment où elle a pris l'initiative de convoquer les militants chrétiens pour une première fois. □

* Jeunesse ouvrière chrétienne, Mouvement des travailleurs chrétiens, Mouvement d'étudiant-e-s chrétien-ne-s du Québec, Jeunesse étudiante catholique, Regroupement action-milieu, Mouvement des femmes chrétiennes.

2. Documentation catholique # 1919 p.538.

3. Vie ouvrière no 91 p.56.



par HENRI LAMOUREUX

Le pire des mondes

Margaret Atwood, traduit de l'anglais par Sylviane Rué, **La servante écarlate**, roman, Paris, Robert Laffont, 1987, 362 p.

Lors de la parution de l'édition originale de ce roman, en 1985, la critique fut unanime: Margaret Atwood venait d'écrire un des plus grands ouvrages de la dernière décennie. Je ne peux que souscrire à ce jugement. J'ajouterais que **La servante écarlate** est certainement un des plus beaux livres qu'il m'ait été donné de lire: un de ceux qui marquent leur époque.

On a comparé ce livre à **1984** d'Orwell et au **Meilleur des mondes**, de Huxley. Quant à moi, j'y reconnais le souffle et le génie de Frank Herbert. En le lisant, j'imaginai la naissance du Bene Gesserit, cette projection du féminisme tel que l'avait imaginé l'auteur de **Dune**.

Ce roman féministe nous présente un univers où le fascisme se pose comme réponse à la dégénérescence d'une Amérique qui a croulé sous le poids de ses contradictions. Une Amérique qui fait porter aux femmes la responsabilité de sa décadence.

Ce livre est truffé d'avertissements. Il jet te un regard impitoyable sur une société produite par l'irresponsabilité d'hommes pour qui le pouvoir est la fin première. On ne peut le lire sans ressentir un profond malaise. Il annonce les conséquences de notre tolérance face à l'objectivisation des femmes par la pornographie,

de notre timidité à dénoncer la violence sexuelle, de notre insouciance face aux conséquences de la détérioration de l'environnement.

Celles et ceux qui s'interrogent sur l'utilisation de "mères-porteuses" pour résoudre le problème de l'infertilité de certains couples à l'aise financièrement; ou encore, que l'avènement des nouveaux modes de procréation ne laisse pas indifférents, trouveront dans ce roman matière à réflexion. Bref, **La servante écarlate** nous invite à nous interroger sur notre éthique collective.

En écrivant ce roman, Margaret Atwood nous a rendu non seulement un précieux service, mais aussi offert des pages de littérature d'une rare qualité. En assurant une traduction aussi riche, Sylviane Rué a non seulement rendu justice à l'auteure, mais a aussi permis aux lectrices et lecteurs de langue française de ne rien perdre d'une oeuvre aussi forte.

La servante écarlate est un livre qu'il faut lire absolument.

Tremblay-la-tendresse

Michel Tremblay, **Le coeur découvert**, roman, Montréal, Leméac, 1987, 318 p.

Avec **Le coeur découvert**, Tremblay vient à mon avis de produire son plus beau roman. Cette histoire d'amours, toute simple, est écrite à l'encre de la tendresse. Que cette tendresse soit exprimée par des homosexuels ne change strictement rien à l'émotion que nous ressentons à voir mûrir l'affection entre les personnages.

L'histoire est simple: un homme dans la quarantaine, prof de cégep de son état et co-proprétaire, avec de sympathiques lesbiennes, d'un immeuble à Outremont, en rencontre un autre, plus jeune que lui. C'est le coup de foudre. Mais voilà, le plus jeune est père d'un délicieux petit garçon, éduqué à l'école de Passe-Partout...

Par ce roman, Tremblay réussit à nous faire découvrir de multiples facettes de la réalité affective des homosexuels. Évitant de tomber dans le piège d'une certaine complaisance envers ce milieu, il nous offre des pages dont la beauté réside tant dans l'écriture que dans l'habileté à développer la dynamique du rapport entre les personnes. Le rapport à l'enfant est ici abordé avec délicatesse et justesse.

Tremblay est sans doute un des auteurs qui réussit le mieux à exprimer notre existence en tant que nation. Maniant l'ironie avec facilité, avouant son affection pour le peuple dont il est issu et sa complicité active avec celui-ci, croquant dans la petite-bourgeoisie quand l'occasion s'y prête, l'auteur nous ramène toujours à nous-mêmes, à ce qui est spécifique aux Québécoises et Québécois: environnement, langage, façon d'appréhender le monde. Peu d'auteurs sont aussi habiles que Tremblay à illustrer notre réalité nationale avec autant d'à-propos, de sensibilité et d'intelligence.

Même si un petit côté «conte de fée» m'a un peu fatigué, **Le coeur découvert est**, de tous les livres de Tremblay, celui que j'ai eu le plus de plaisir à lire.

Livres reçus:

Jean-Paul Tessier, **Francis: l'âme prisonnière**, roman, Granby, Editions de la paix, 1987, 474 p.

Dai Houying, **Étincelles dans les ténèbres**, roman, Paris, Editions du Seuil, 1987, 442 p.

Pier Vittorio Tondelli, **Les nouveaux libertins**, roman, Paris, Editions du Seuil, 1987, 190 p.

Michel Wieviorka et Dominique Wolton, **Terrorisme à la une**, enquête journalistique, Paris, Gallimard, 1987, 257 p.

Monique Bégin, **L'assurance-santé: plaidoyer pour le modèle canadien**, récit historique, Montréal, Boréal, 1987, 227 p.

Anne Tristan, **Au front**, enquête journalistique, Paris, Gallimard, 1987, 257 p.

Bernard Charlot, **L'école en mutation**, essai, Paris, Payot, 1987, 287 p.

Philippe Meyer, **Le mythe de jouvence**, essai, Paris, Editions Odile Jacob, 1987, 285 p.

Jean Royer, **La petite noirceur**, essai, Montréal, Boréal, 1987, 204 p.

Luce Irigaray, **Sexes et parentés**, essai, Paris, Les éditions de minuit, 1987, 222 p.

Collectif, dirigé par Minou Azoulai et Pierre Jouannet, **L'éthique corps et âme: médecins et biologistes à la recherche d'une nouvelle morale**, essais, Paris, Autrement, 1987, 217 p.

Christine Heron Stockton, **Lettres de la main gauche**, lettres, Laval, Guy Saint-Jean, 1987, 109 p.

Henri Lamoureux est écrivain et éthicien

LE CEGEP:

VOIR LOIN



COLLOQUE
SUR LES CEGEP
ORGANISÉ PAR LA CSN
EN COLLABORATION
AVEC LA FNEEQ
ET LA FEESP
AU CEGEP
DU VIEUX-MONTRÉAL
LES 11, 12 ET 13
MARS 1988



L'INFO à V.O.
à l'implicque

un abonnement à un magazine qui t'implicque

**ça
fait
un**

MAUHEUR!